

communauté urbaine  
**GRAND LYON**  
MAGAZINE  
N° 13 AOÛT.SEPTEMBRE 05

DOSSIER

**PARTICIPEZ À L'AVENIR DE L'EAU !  
VOUS AVEZ LA PAROLE...**



ÉCONOMIE  
PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

ART ET CULTURE  
RENTÉE SOUS LE SIGNE  
DE L'ART CONTEMPORAIN

# ÉVÉNEMENT

— AMÉNAGEMENT

## L'ANNEAU BLEU, LA GRANDE BOUCLE DE L'EST LYONNAIS

Nouvel acte dans l'histoire de Lyon et de son fleuve, nouveau pas pour la conquête des berges. À l'Est, là où se rejoignent les canaux de Miribel et de Jonage, il sera bientôt possible de circuler à pied, à rollers ou à vélo... Coup de projecteur sur les autres berges-loisirs de l'agglomération, au centre d'un grand projet baptisé l'Anneau Bleu.



*Une démarche d'intervention coordonnée a été décidée en faveur de l'Anneau Bleu.*

Du barrage de Jons au Confluent de Caluire, les canaux de Miribel et de Jonage ceignent l'archipel de Miribel. Cet Anneau Bleu, véritable réservoir de richesses, est bordé par des espaces naturels, dont le Grand Large, le parc nature de Miribel-Jonage ou encore les berges des canaux. Ce périmètre rassemble également de nombreuses fonctions stratégiques pour l'agglomération (alimentation en eau potable et en électricité, protection contre les crues du Rhône). Il est aussi le lieu où s'ébauchent des projets d'envergure comme le Parc naturel urbain de la Feyssine ou le Carré de Soie.

Les multiples acteurs à l'œuvre sur le secteur du Rhône amont ont décidé d'offrir un cadre de cohérence et une identité globale à toutes les actions menées dans ce périmètre.

Une volonté de travailler la main dans la main qui se traduira à terme par la mise en place de connections permettant une circulation en modes doux entre ville et canaux et incitant les habitants à investir plus volontiers ces espaces méconnus. Pour les accros de la petite reine et des défis sportifs, l'itinéraire « vélo-route » reliant le Lac Léman à la mer Méditerranée empruntera les rives de l'Anneau Bleu.

### Autour de l'eau

Programmé sur quinze ans, le projet permettra de revitaliser les canaux et leurs abords, d'articuler les espaces naturels entre eux, de relier les berges aux communes riveraines et aux stations du tramway LEA en multipliant les liens physiques tels que des passerelles ou des pistes cyclables, des espaces paysagés ou des guinguettes. Propice à la détente et aux loisirs, l'Anneau Bleu revêt également une dimension patrimoniale et pédagogique forte. Élément incontournable, l'eau est le support thématique fédérateur de cette mise en valeur du patrimoine industriel et naturel avec, à terme, l'aménagement de parcours de découverte et d'aires d'information autour de l'énergie hydraulique, l'eau potable, mais encore les loisirs, les richesses écologiques des milieux aquatiques ou la navigation de plaisance. Avec



la liaison « modes doux » entre ville et nature et la valorisation du patrimoine lié à l'eau, la préservation des ressources naturelles aux portes de la ville est le troisième des grands enjeux de l'Anneau Bleu qui constitue, bien au-delà des objectifs d'aménagement, un véritable projet urbanistique, social, culturel et environnemental.

Inscrit dans la réflexion globale menée par le Grand Lyon en faveur de la valorisation du fleuve Rhône et des espaces naturels péri-urbains, il vient de prendre sa vitesse de croisière en faisant entrer dans la ronde treize communes réparties sur deux départements. Une charte d'objectifs, signée le 30 juin dernier, cadre de l'engagement des partenaires, symbolise sa naissance et formalise les actions et réflexions engagées depuis deux ans. Dès 2008, les travaux débiteront avec l'aménagement des 40 kilomètres des deux berges du Canal de Jonage en itinéraires cyclables et la construction d'une passerelle assurant la jonction entre le centre de Décines et les berges du canal.

### Un cercle de compétences

L'Anneau Bleu fédère cinq maîtres d'ouvrage et deux gestionnaires du domaine public fluvial :

- le Grand Lyon, qui assure la coordination générale du projet et la maîtrise d'ouvrage pour les liaisons modes doux, du Léman à la mer, et pour les actions liées au Carré de Soie,
- le Syndicat mixte d'aménagement du Canal de Jonage,
- le Symalim, syndicat mixte propriétaire du parc nature de Miribel-Jonage,
- la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau,
- EDF, concessionnaire de l'aménagement hydroélectrique de Cusset et du Canal de Jonage,
- l'État, propriétaire du domaine public fluvial,
- les Voies Navigables de France, gestionnaire du domaine fluvial sur la Saône, le Rhône et le canal de Miribel. <

→ Pour en savoir plus : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

### EN CHIFFRES...

**L'Anneau Bleu, c'est...**

- 13 communes, soit 270 000 habitants concernés par le projet.
- Un espace de 3 000 hectares avec 40 km de canaux.
- 370 hectares de champ captant : la première source d'eau potable du Grand Lyon (550 000 m<sup>3</sup> par jour de capacité maximale de production).
- 2 200 hectares du parc nature de Miribel Jonage, qui accueille 4 millions de visiteurs à l'année.
- 415 millions de KWatts heure/an produits par la centrale hydroélectrique de Cusset, soit 0,54 % de la production totale française.

**ÉVÈNEMENT PAGE 2**

L'Anneau Bleu, la grande boucle de l'Est lyonnais.

**ACTUALITÉS PAGES 4 À 6**

Les travaux démarrent sur les berges du Rhône.

**DÉPLACEMENTS PAGES 7 ET 8**

Le Grand Lyon attend ses nouveaux abribus et se prend d'amour pour Vélo'v.

**DOSSIER :  
TOUS POUR L'EAU**

PAGES 9 À 13

L'eau, un patrimoine précieux à protéger.

**CAHIER CENTRAL**

PAGES I À IV

Grande consultation citoyenne

**ART ET CULTURE PAGES 14 ET 15**

Rentrée sous le signe de l'art contemporain.

**ÉCONOMIE PAGES 16 À 17**

Pôles de compétitivité et Griffes lyonnaises.

**AMÉNAGEMENT PAGE 18**

Lyon Confluence devient une réalité palpable.

**COMMUNES PAGES 19 À 21**

Pierre-Bénite, Mions, Francheville.

**TRIBUNE PAGES 22 ET 23**

La parole aux groupes politiques du Grand Lyon.

## « PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET CRÉATION CONTEMPORAINE, LA FORMIDABLE ÉNERGIE D'UNE GRANDE MÉTROPOLE EUROPÉENNE »



Jusqu'en décembre, notre agglomération vivra à l'heure de l'art contemporain à l'occasion d'une 8<sup>e</sup> Biennale qui s'annonce particulièrement originale et créative. Au travers de sa thématique, « Expérience de la durée », cette Biennale pose en effet la question du long terme et de nos rôles respectifs dans la construction de lendemains durables et compétitifs. Par son caractère innovant et toujours audacieux, elle s'affirme comme un formidable « booster » d'énergie et de réflexions.

Or comment ne pas voir que ce sont les mêmes énergies, la même émulation, la même exigence qui ont permis à la région lyonnaise de se démarquer dans la course à l'excellence des pôles de compétitivité. En décrochant au début de l'été cinq des 67 pôles attribués par l'État, notre agglomération s'est imposée comme le premier vivier industriel au plan national. Le plein succès de cette démarche est le fruit d'une mobilisation générale, qui a su trouver un écho auprès des entreprises et des laboratoires du territoire. La santé humaine et la virologie autour de « Lyon BioPole », la chimie-environnement ou les textiles techniques mais aussi les jeux vidéo et les transports sont autant de domaines dans lesquels la région a acquis une expertise de longue date et une capacité d'innovation propre à répondre aux problématiques d'avenir. Les savoir-faire locaux sont ainsi consacrés et mis en orbite pour un développement au centre de toutes les attentions, qui exigera de travailler encore plus en liaison pour une circulation des énergies profitable à tous.

Comme notre Biennale, présente cette année dans plusieurs villes d'Europe - Milan, Francfort, Glasgow, Zurich et Paris -, Lyon continue de grandir, de vibrer et de rayonner comme une véritable capitale européenne, sans cesse en mouvement.

**Gérard Collomb**

Président de la Communauté urbaine de Lyon

**GRANDLYON MAGAZINE**

N° 13 AOÛT/SEPTEMBRE 2005

Direction de la communication  
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03  
Tél. 04 78 63 46 19Directeur de la publication **Jean-François Lanneluc**Rédaction **Agence de Presse NF2**Photos **Jacques Léone - Audrey Lenoir - Jocelyn Blanc**Illustration de couverture **Terre de Siègne**Maquette **Alexandre Lagneau** / Mise en page **Micro 5**Impression **Fot**

Tirage 600 000 exemplaires / Dépôt légal en cours

# ACTUALITÉS

## CADRE DE VIE

### Berges : c'est parti !

Les travaux débutent sur la rive gauche du Rhône pour l'un des projets emblématiques du mandat. Halte aux voitures, les berges se débarrassent de leurs parkings pour faire place à de nouveaux espaces plus conviviaux.



Les berges, demain

Cette rentrée marque les premiers coups de pioche du chantier très attendu des berges du Rhône. Cinq kilomètres de long et dix hectares de superficie, un aménagement qui s'étend du parc de Gerland à celui de la Tête d'Or. Des travaux de grande ampleur démarrent sur les bas-ports et s'organiseront en trois phases en commençant par la séquence comprise entre les ponts de l'Université et Lafayette. Ils se déplaceront ensuite des ponts de l'Université à Galliéni et des ponts Morand à Lafayette pour



Les berges, aujourd'hui

s'achever, courant 2007, par les abords du pont Churchill et du parc de Gerland.

À cette occasion, les berges se débarrassent des voitures qui les encombrant pour faire place à un espace plus agréable et propice aux déplacements doux, comme le vélo, le roller et la marche. De nouvelles pistes cyclables verront le jour. À terme, l'objectif est d'offrir une véritable alternative aux déplacements motorisés, un espace de repos, de détente, de jeux pour tous.

#### Des solutions de stationnement alternatives

Depuis la mi-août, le stationnement a été supprimé sur les bas-ports entre les ponts Lafayette et de l'Université, une mesure qui s'étend progressivement à l'ensemble du site selon l'évolution des travaux. Il sera reporté sur les futurs parkings de la Fosse aux ours (445 places à l'automne 2006) et Lyautey (700 places courant 2007). Des solutions de stationnement sont proposées à partir du 29 août sur le quai haut des quais Augagneur, Claude Bernard et Général Sarrail entre le pont Morand et le pont Galliéni (environ 450 places payantes, sauf les jours de marché) et sur le terrain de l'ancien hôpital Saint-Joseph (240 places).

Les nouvelles berges du Rhône ouvriront progressivement à partir de décembre 2006. Une renaissance qui fait la part belle à la nature et offre des espaces variés, agréables et conviviaux : l'estacade nautique, les terrasses de la Guillotière, la grande prairie, les rives habitées, le port de l'Université, les ripisylves aval et amont. Autant d'ambiances différentes qui charmeront les habitants et les touristes. <

→ **Pour connaître les détails du projet**, rendez-vous à la péniche d'information amarrée entre le pont Lafayette et le pont Wilson, sur le quai Augagneur.

Mercredi et jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h

**Renseignements : 04 78 71 08 54**

## URBANISME

### Des bulldozers à la Fosse aux ours

Les travaux du futur parking de la Fosse aux ours ont débuté en juillet pour une livraison des 450 places de stationnement prévue à l'automne 2006. Organisé autour de sept niveaux, le parc s'inscrit dans le projet global des berges du Rhône. Objectif : offrir des solutions de stationnement mais également faciliter le développement des modes de transport « doux ». Les vélos ont d'ailleurs leur place puisqu'ils bénéficient d'un parc attitré où ils pourront aussi être loués. Afin de profiter d'un accès convivial et sécurisé, le parking sera relié directement aux nouvelles berges par une trémie piétonne. <



## BERGES DU RHÔNE

La reconquête des berges passe par le report du stationnement vers de nouveaux parkings souterrains. En attendant leur ouverture, des solutions vous sont proposées. Voici le mode d'emploi d'une nouvelle manière de vivre la rive gauche.

**PLANNING DES TRAVAUX**

**1- septembre 2005 à décembre 2006**  
 - l'enceinte de la piscine du Rhône  
 - les terrasses de la Guillotière, de la piscine du Rhône au pont Wilson  
 - la grande prairie, du pont Wilson au pont Lafayette

**2- novembre 2006 à avril 2007**  
 - les ronds-points et les jardins, du pont Lafayette au pont Morand  
 - le pont de l'Université, du pont Daubigny au pont de l'Université

**3- avril 2006 à novembre 2007**  
 - la rive droite, le long de l'avenue Leclerc (du pont de pierre de la Mairie au pont)  
 - la rive gauche, du pont Morand au pont Wilson-Charrel

Dès 2007, chacun pourra profiter de la prairie, des espaces de jeux et terrains de sport



**P les parkings existants**

- 1 Parc Général Saxeval - 773 places
- 2 Parc Saxeval - 422 places
- 3 Parc des Carrières - 768 places
- 4 Parc Gare Part-Dieu - 1 156 places
- 5 Parc de la Halle - 483 places
- 6 Parc Lafayette Corneille - 480 places
- 7 Parc Part-Dieu Centre commercial - 3 313 places
- 8 Parc Vieux - 730 places
- 9 Parc Saxeval - 387 places

**P les parkings provisoires**

10 Sur la promenade des quais  
 11 Sur le terrain de l'ancien Hôtel St-Augustin  
 Environ 400 places prévues  
 Environ 240 places prévues

# ACTUALITÉS

— JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE DANS LES COMMUNES DU GRAND LYON

## LE PATRIMOINE PAR LE GRAND BOUT DE LA LORNETTE

Portes ouvertes sur quantité de richesses insoupçonnées, les Journées du patrimoine revêtent cette année une véritable dimension métropolitaine. Les parcours thématiques transcendent les limites communales et se laissent découvrir à pied, à vélo, en tramway... ou même en train.

Les 17 et 18 septembre, laissez-vous embarquer et étonner par un patrimoine loin d'être figé !

À l'occasion des 22<sup>e</sup> Journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre, le Grand Lyon prend officiellement en charge la coordination de l'événement. Le territoire de la métropole lui-même devient ainsi patrimoine, révélant à la fois toute sa diversité et sa cohérence. Le potentiel industriel de l'Est lyonnais, la ceinture de fortifications militaires ou les communes du Val de Saône rassemblées par leur rivière dessinent, par exemple, des parcours thématiques, à accommoder à la carte. Aider à prendre conscience de la richesse partagée, qu'elle soit monumentale, industrielle ou naturelle, voilà tout l'enjeu de l'offre concoctée par les communes du Grand Lyon. Plutôt que de privilégier un thème particulier, elles s'attachent à diversifier les

points d'entrée à l'abordage d'un héritage foisonnant de coups de cœur et de propositions originales : du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, avec les Cités Tony-Garnier dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, des Gratte-ciels à Villeurbanne au quartier des Étoiles à Givors...

### Le patrimoine fait son show

Sous le chapeau national général, « J'aime mon patrimoine », la DRAC a décliné une approche régionale consacrée aux « lieux et mémoire du spectacle en Rhône-Alpes », des théâtres antiques aux scènes modernes en passant par les incontournables gloires locales, Guignol ou le cinématographe. Totalement décalé mais bien dans cette optique, le chantier du Centre chorégraphique national à Rillieux-la-Pape ouvre grand ses portes.

Pour ces deux jours, un seul mot d'ordre incitant à sortir à la fois de son proche environnement et des sentiers battus : « bouger ». Un important programme de balades urbaines accompagnées, dans le centre de Lyon et les communes périphériques, permet d'exercer son regard sur l'environnement. Ceux qui n'aiment pas marcher prendront le tramway, notamment sur le tout nouveau tronçon circulant entre Perrache et Montrochet : il sera investi par de sympathiques squatteurs qui incitent les voyageurs à rester dans la rame et à passer de l'autre côté des voûtes pour découvrir un diaporama sur l'histoire du quartier aux Archives municipales. Autre occasion de se faire balader, dimanche en début d'après-midi, avec le train desservant quatre gares du Val-de-Saône et ouvrant la voie à autant de balades différentes.

Les propositions ne manquent pas, il ne reste plus qu'à se les approprier. Et, comme le veut l'expression, « demandez le programme » car, si les Journées font toute la lumière sur les sites remarquables de l'agglomération, nombre de ceux-ci se visitent toute l'année ! <



### — Sésame

Le programme des Journées du patrimoine est diffusé dans tous les lieux culturels et toutes les mairies du Grand Lyon mais aussi dans chacun des sites participants. Il est également consultable en ligne aux adresses Internet des communes de la Communauté urbaine, de la DRAC ([www.journeesdupatrimoine.culture.fr](http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr)) et du Grand Lyon ([www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)).

Enfin, il fait l'objet d'une distribution spéciale à la sortie du métro le 9 septembre. <

### — À la rencontre des associations

Chargées de la préservation, de la mise en valeur ou de la diffusion de l'information et bien souvent animées par des personnalités passionnées, une quarantaine d'associations patrimoniales vous donne rendez-vous à la Galerie des associations, dans le cloître du Palais Saint Pierre, les 17 et 18 septembre de 10 à 18 heures.

→ **Musée des Beaux-Arts** : 20, place des Terreaux, Lyon 1<sup>er</sup>. Entrée gratuite. <



Pompe de Cornouailles (Saint-Clair)

# DÉPLACEMENTS

## DESIGN

### ABRIBUS NOUVELLE VAGUE

En 1964, sous le mandat de Louis Pradel, Lyon a été la première ville à parier sur le système de mobilier urbain financé par la publicité. En 2005, **Le Grand Lyon renouvelle son parc d'abribus** avec des créations signées Jean-Yves Arrivetz pour JC Decaux. Rencontre avec cet architecte designer.

Une idée « made in Lyon », un concepteur lyonnais, des courbes inspirées par l'architecture de la capitale des Gaules... Voilà un produit bien de chez nous ! D'ici à février prochain, plusieurs centaines d'exemplaires du nouvel abribus dessiné par Jean-Yves Arrivetz vont fleurir sur les trottoirs de l'agglomération.

Perché dans son duplex au-dessus de l'une des places les plus typiques du quartier Saint-Jean, le designer couve la ville et son tissu architectural d'un regard tantôt admiratif, tantôt dérouté... Et envisage avec plaisir la perspective d'y inscrire sa patte. Après des études d'architecture à l'École des Beaux-Arts de Paris et l'École Polytechnique de Lausanne, le fils du fondateur de la célèbre enseigne de meubles contemporains s'est définitivement fait un prénom. De la salle des délibérations du Conseil général du Rhône à la rénovation de la mairie de Villeurbanne, de l'aménagement intérieur du nouveau Musée international de la miniature, réalisé en voisin, au Palais de justice d'Annecy, l'enfant terrible cumule les paris. Son activité se partage entre grands projets d'aménagement intérieur, architecture, design et conseil esthétique pour quelques grands organismes mais ne concède rien sur la qualité, qu'il s'agisse du produit final ou de la relation avec ses clients.



Jean-Yves Arrivetz, le créateur des nouveaux abribus de l'agglomération

#### Conçu pour Lyon

Jean-Yves Arrivetz revient sur les étapes qui ont abouti au choix de son projet : « *la société JC Decaux a souhaité associer un architecte local à cette démarche pour avoir un regard de l'intérieur en quelque sorte. J'étais en compétition avec des noms prestigieux de l'architecture mais le Grand Lyon a finalement*

*retenu mon dessin, peut-être parce que j'étais le régional de l'étape ou peut être, tout simplement parce que cet abribus est vraiment conçu en exclusivité pour le Grand Lyon... »*

L'homme de l'art s'est imprégné des habitudes des différentes catégories d'utilisateurs. Il s'est inspiré du mobilier urbain actuel et de l'architecture moderne de la ville, par exemple les éléments en verre de la Cité internationale ou le profil des « boîtes-belvédères » qui seront bientôt postées le long des berges du Rhône.

#### Design minimaliste et transparence

Au final, le nouvel équipement revêt un design minimaliste et s'entiche de transparence pour mieux s'intégrer à l'environnement mais ne manque pas de ressources. Il est doté d'un système de toit à double orientation qui protège des intempéries les usagers se trouvant à l'avant aussi bien qu'à l'arrière. Enfin, équipé de diodes et de bandeaux lumineux, il s'illumine dans la nuit. Deux déclinaisons sont prévues en fonction de l'emplacement, une « ligne standard » et une « ligne forte » avec cabines téléphoniques ou distributeurs de billets TCL. L'architecte a voulu penser à tout et à tous, arguant : « *c'est le rapport à la personne qui m'intéresse avant tout. Dans mon métier, il faut se mettre à la place de chacun ; c'est un travail très social.* »

## MOBILIER URBAIN

### DU NEUF PARTOUT

La commission permanente d'appels d'offres du Grand Lyon a attribué le contrat portant sur la mise à disposition et l'exploitation du mobilier urbain au groupe JC Decaux. D'une durée de treize ans, l'engagement porte sur la fourniture, l'installation et l'entretien de 2 000 abribus, de 600 panneaux pour l'information municipale, ainsi que des fameux Vélo'v qui suscitent un joyeux engouement.

Le remplacement des abribus a commencé en juin dernier dans le troisième arrondissement de Lyon et à Villeurbanne et doit se poursuivre jusqu'en février 2006. En tout, 1 365 abri-voyageurs, répartis sur les cinquante-cinq communes du Grand Lyon, seront remplacés et 635 créés. ◀



# DÉPLACEMENTS

## — DÉPLACEMENTS

### VÉLO'V DÉMARRE FORT !

Ça roule pour Vélo'v. Depuis son lancement en mai dernier, les Grands Lyonnais ont adopté ce moyen de transport écologique et convivial qui offre une autre vision de la ville. Alors, en cette rentrée, tous en selle...

Partir travailler en vélo, voilà une idée qui pourrait bien faire son chemin. Cet été, en effet, la capitale des Gaules avait des airs d'Amsterdam. Entre Rhône et Saône, la bicyclette Vélo'v aux couleurs du Grand Lyon, agréable et pratique, a conquis les Lyonnais. Début juillet, les statistiques étaient rassurantes : déjà 10 000 abonnés et 40 000 kms parcourus.

Avec son parc de 2 000 vélos en « libre utilisation » répartis dans plus de 150 stations à Lyon et à Villeurbanne, ce nouveau service a démarré en trombe collant en cela aux pratiques des principales capitales cyclistes que sont Amsterdam, Copenhague ou Londres. Grâce à l'étendue du réseau, chacun peut désormais sillonner la ville gratuitement

ou presque. Une simple carte bancaire ou une carte d'abonnement, un tour à la borne la plus proche et hop, on enfourche un vélo. Les trente premières minutes sont offertes puis l'heure suivante varie entre 0,5 et 1 € selon le mode de paiement choisi.

#### Une alternative inédite

Les vélos sont disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Cette usagère de 23 ans est enthousiaste : « *il y a des bornes presque partout, nous ne sommes donc pas tributaires des lieux de location, ni des horaires* » explique-t-elle. La nuit, par exemple, lorsque les bus et les métros ne circulent plus, la bicyclette rouge propose une alternative inédite.

Avant tout complémentaire des transports en commun existants, ce dispositif converge avec des projets comme le réaménagement des berges du Rhône et la création de nouvelles pistes cyclables. C'est aussi une façon différente de vivre la ville, qui fait la part belle aux déplacements doux, favorise une attitude plus « zen » et incite à adopter un comportement respectueux de l'environnement. <



#### Vélo'v en 5 questions...

##### 1. Qui peut louer un Vélo'v ?

Toute personne âgée de plus de 14 ans, détentrice d'une assurance responsabilité civile et d'une carte Vélo'v.

##### 2. Comment obtenir une carte Vélo'v ?

La carte courte durée, valable 7 jours, est délivrée dans certaines stations. Il suffit de disposer d'une carte bancaire. Pour obtenir la carte longue durée, valable un an, un formulaire est disponible sur Internet ([www.velov.grandlyon.com](http://www.velov.grandlyon.com)), dans les mairies et les agences TCL. Il doit être retourné accompagné d'un justificatif de domicile, d'un chèque de 10 € et d'un chèque de caution de 150 € non encaissé à l'ordre de JC Decaux SA. La carte Técély permet également d'utiliser le service Vélo'v. Pour plus d'informations, rendez-vous dans les agences TCL.

##### 3. Combien de temps peut-on garder un Vélo'v ?

Le vélo doit être restitué dans un délai maximum de 24 heures, sans quoi la caution de 150 € sera débitée.

##### 4. S'il n'y a plus de vélos dans la station ?

En passant sa carte Vélo'v devant le lecteur, la borne indique la station la plus proche avec des vélos disponibles.

##### 5. Et s'il n'y a pas de place pour garer sa bicyclette...

La borne indique la station la plus proche ayant des places disponibles. On dispose alors de 15 minutes supplémentaires pour le rendre.

## — SYTRAL

### UNE GRANDE ENQUÊTE SUR LES RAILS

Une enquête pilotée par le Sytral (Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise) va scanner les habitudes de déplacements de 25 000 personnes de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Depuis le mois de juin, des agents enquêteurs ont parcouru les quelque 450 communes concernées des départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère afin de vérifier le fichier d'adresses des ménages susceptibles d'être associés à l'enquête. Les foyers sélectionnés seront informés par courrier dans les semaines qui viennent, en préambule à des interviews qui se dérouleront à partir de novembre prochain et jusqu'à avril 2006. Les résultats de l'enquête permettront de disposer d'une photographie des pratiques de déplacements actuelles pour mieux anticiper l'avenir. <

## — LYON FREE VTT

### DÉCOUVERTES TOUT TERRAIN ET TOUT URBAIN

Avec plus de 8 400 participants en 2004, Lyon Free VTT est devenu le rendez-vous incontournable de la rentrée pour tous les adeptes de VTT. Dimanche 11 septembre, la 3<sup>ème</sup> édition propose trois parcours au départ du Palais des sports de Gerland. Les participants pourront découvrir ou redécouvrir en toute sécurité les plus beaux sites de la ville. La journée se clôturera par un pique-nique au parc de Gerland. <

→ Plus d'informations sur le site [www.lyonfreevtt.com](http://www.lyonfreevtt.com) ou au 04 72 83 52 55.



# DOSSIER



## TOUS POUR L'EAU !

L'eau consommée aux robinets de l'agglomération est considérée comme l'une des meilleures de France. Un bien précieux, protégé par le Grand Lyon tout au long de son cycle et dont chacun doit prendre soin. Comme le souligne Henri Torre, président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée, *« l'eau, c'est la vie, c'est l'affaire de tous, spécialistes, industriels, agriculteurs, habitants des villes et des campagnes »*. Pourtant, pollutions et utilisations excessives menacent quotidiennement ce patrimoine.

**Si rien n'est fait, seulement un tiers des cours d'eau français et 60 % des eaux souterraines pourraient être en bon état en 2015 avec toutes les conséquences qui en découlent.**

Dans le cadre d'une grande concertation, vous êtes appelés à vous exprimer jusqu'au 2 novembre au travers du questionnaire sur le devenir de l'eau, encarté dans ce numéro. Vos remarques et vos propositions seront ensuite étudiées dans l'objectif d'obtenir en 2015 des cours d'eau et des nappes souterraines de meilleure qualité.



## RÉSEAU

# L'ÉPOPÉE D'UN FOURNISSEUR D'EAU

Les 55 communes du Grand Lyon disposent en quantité suffisante d'une eau potable dont la qualité est exceptionnelle. Mais encore faut-il la distribuer dans de bonnes conditions. Le réseau est extrêmement complexe, surveillé de la source au robinet (et vice-versa) par la Communauté urbaine.



Le Grand Lyon analyse en permanence la qualité de l'eau

Derrière la simple attitude consistant à ouvrir son robinet et à voir l'eau s'évacuer se cachent des technologies de pointe et des installations « high tech » gérées par le Grand Lyon. C'est à la Communauté urbaine que revient la responsabilité de produire et de distribuer une eau potable en quantité suffisante au meilleur prix en assurant la performance du service mais aussi de collecter et traiter les eaux usées et pluviales avant de les rejeter au milieu naturel.

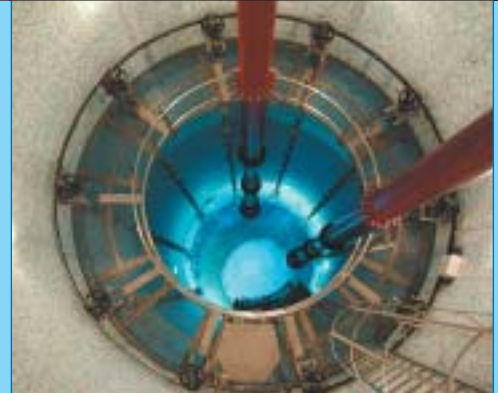
Un cycle de l'eau qui débute dans les nappes souterraines alimentées par le Rhône et captées dans la zone de Crépieux-Charmy. Ce champ d'une superficie de 375 hectares est situé au nord de Villeurbanne et abrite 114 puits ou forages. Il fournit plus de 90 % de l'eau produite dans le Grand Lyon, soit 300 000 m<sup>3</sup> par jour, la quantité d'eau consommée quotidiennement par les habitants.

### Qualité compatible avec le milieu naturel

En cas de problème, panne ou pollution accidentelle, l'usine de secours de Rillieux-la-Pape pompe et traite l'eau du lac de Miribel-Jonage. En fonction des besoins, d'autres captages peuvent être sollicités. L'eau est ensuite acheminée vers des stations-relais où elle subit une légère chloration afin de la protéger contre les bactéries. Elle est alors stockée dans des réservoirs enterrés ou dans des châteaux d'eau servant de régulateur de pression à partir desquels ce précieux liquide est acheminé par gravité dans les habitations situées plus bas en altitude. Les

réservoirs sont remplis par pompage, en fonction des besoins, de préférence en période creuse des tarifs d'électricité.

Une fois utilisée, l'eau « usée » est récupérée par les réseaux d'égouts et conduite à l'une des huit stations d'épuration de l'agglomération. Là, elle fait l'objet d'un filtrage, d'un dessablage et d'un déshuilage. Puis elle passe à la décantation pour supprimer les matières en suspension et subit enfin un traitement biologique. Après ce traitement, les boues récupérées à l'issue de la décantation et du traitement biologique seront traitées ou incinérées. Les sables et cendres issus respectivement du dessablage et de l'incinération des boues peuvent être recyclés (fabrication de béton) ou aller en centre d'enfouissement technique ; l'eau, traitée et débarrassée des matières polluantes, présente une qualité compatible avec le milieu naturel (cours d'eau) dans lequel elle est rejetée. Toutes ces étapes sont placées sous la responsabilité du Grand Lyon. <



Nappes souterraines de Saint-Priest

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### → Un site d'exception

Véritable poumon vert de l'agglomération, le site de production de Crépieux-Charmy est protégé de toute activité à l'exception de l'exploitation des captages d'eau potable. Son accès est strictement interdit au public. Une faune et une flore très diversifiées ont ainsi pu se développer en tranquillité. Environ 60 espèces d'oiseaux y font leur nid, dont le faucon hobereau, la fauvette billarde, le martin-pêcheur et la pie grièche-écorceur pour les plus remarquables. Castors et autres crapauds ont également élu domicile sur 375 hectares. Et parmi ces 225 plantes identifiées, une vingtaine d'espèces rares pousse. Il s'agit pour les plus exceptionnelles de la fougère protégée, de rares orchidées et du saule faux daphné. À lui seul, le champ captant de Crépieux-Charmy est un véritable trésor représentatif d'une biodiversité protégée.

## LES FERMIERES DE L'EAU

Le Grand Lyon a confié, par délégation de service public, production et distribution de l'eau potable à la Société de distribution d'eaux intercommunales (SDEI) et la Compagnie générale des eaux (CGE). Ces deux fermiers ont pour mission de capter l'eau, de la distribuer 24 heures sur 24 et de contrôler sa qualité. La SDEI et la CGE assurent aussi le fonctionnement, l'entretien des installations et la facturation de l'eau potable jusqu'en 2016.

Chaque année, elles versent à la Communauté urbaine une redevance destinée aux investissements sur le réseau. Le Grand Lyon est propriétaire des installations, définit la stratégie à mettre en place. Il mobilise les financements et programme les travaux d'investissement. <

## DE LA PLUS BELLE EAU...

Venue des Alpes par le Rhône, l'eau du Grand Lyon, en provenance du champ captant de Crépieux-Charmy, est considérée comme l'une des meilleures de France et peut être comparée aux plus grandes eaux mises en bouteille. Elle est très pure et ne subit aucun traitement chimique si ce n'est l'ajout de chlore pour garantir sa qualité durant son long voyage dans les 3 600 kilomètres de canalisations jusqu'au robinet. Moyennement minéralisée et équilibrée avec un pH proche de 7, l'eau du Grand Lyon est également très peu chargée en nitrates avec un taux de 4 à 10 mg/l. Toutes ces propriétés en font un breuvage consommable par tous et fréquemment recommandé par les pédiatres pour la préparation des biberons des nourrissons. Une ressource de grande qualité qu'il convient donc de préserver. <



## TOXIQUES

# AMÉLIORER ENCORE ET TOUJOURS LA QUALITÉ DES EAUX DU RHÔNE

Diviser par deux la quantité de toxiques rejetée dans le Rhône d'ici à 2006, tel est l'objectif fixé par le contrat d'agglomération signé entre le Grand Lyon et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Les deux partenaires s'engagent aussi dans l'amélioration de la qualité des rejets.

Le Grand Lyon se situe au cœur d'un bassin hydraulique très diversifié avec la Saône et le Rhône et quatre-vingt-dix cours d'eau, ainsi que des nappes phréatiques importantes et sensibles dans l'Est de l'agglomération, qui présente un potentiel exceptionnel malgré de nombreuses agressions dues à des rejets urbains, agricoles et industriels. Des pollutions qui tendent à diminuer depuis plusieurs années avec l'adoption de différents textes comme le plan d'action Rhône en 1992 et le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) approuvé en 1996 par le comité de bassin et mis en œuvre par

l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse sur le territoire de la métropole lyonnaise, en partenariat avec le Grand Lyon. Ces précédents accords ont permis d'engager des investissements importants pour la protection de la qualité de l'eau, dont la modernisation des stations d'épuration de Saint-Fons pour les effluents de la rive gauche du Rhône et de Pierre-Bénite pour ceux de la rive droite. Des avancées qui restent pourtant insuffisantes.

### Réduire de 50 % la pollution toxique

Les deux institutions ont alors renouvelé en 2004 cette collaboration en signant un nouveau contrat d'agglomération portant sur les années 2003-2006 et consacré en grande partie à la lutte contre les pollutions toxiques déversées dans le Rhône et la Saône. L'objectif est de taille : réduire de 50 % la pollution en toxiques (métaux et micropolluants organiques) du bassin d'ici à 2006. La direction de l'Eau du Grand Lyon travaille actuellement à déterminer les origines, la nature et les flux de pollutions toxiques produits dans l'agglomération afin de les contrôler et de les diminuer à la source en proposant des techniques respectueuses de l'environnement. Ces solutions seront arrêtées et mises en œuvre d'ici à la fin de l'année.

L'autre volet concerne l'assainissement avec l'annonce de la construction d'une nouvelle station d'épuration à Villeurbanne-La Feyssine et l'amélioration de la collecte et du transport des effluents. Avec toutes ces actions, le Grand Lyon s'intègre dans une démarche renforcée par l'adoption de la Directive européenne sur l'eau et s'inscrit dans une volonté de développement durable. <



## SOLS

# L'AVENIR DE L'EAU DANS LES MAINS DU SAGE

Les acteurs de l'eau ont décidé de travailler ensemble à l'élaboration d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) portant sur les eaux superficielles (rivières, milieux humides, lacs...) et souterraines (nappes) de l'Est lyonnais. Ce territoire renferme une nappe fortement sollicitée pour l'alimentation en eau pour l'industrie et pour l'irrigation. Des signes de dégradation de sa qualité sont observés depuis de nombreuses années. Une nappe plus profonde, dite de « la molasse miocène », est présente sur la même zone géographique. Elle est ancienne, peu renouvelée, encore peu exploitée et ses caractéristiques (puissance, qualité) méritent d'être étudiées par l'intermédiaire d'un Sage. Un document de planification qui guidera l'ensemble des décisions prises sur le territoire de l'Est lyonnais et influencera les usages des sols en complément du Plan local d'urbanisme (PLU) et du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Ce Sage devrait voir le jour début 2008. Actuellement, les partenaires ont validé l'état des lieux nécessaire avant la définition des actions à mettre en place. <



L'eau usée est traitée dans les huit stations d'épuration du Grand Lyon



## — 2015, L'ODYSSÉE DE L'EAU

Une grande concertation est actuellement engagée entre les différents acteurs de la gestion de l'eau afin de remplir l'objectif de la directive européenne : reconquérir la qualité des milieux aquatiques. Une démarche dans laquelle la population a son mot à dire.

La directive cadre sur l'eau, adoptée par tous les pays de l'Union européenne en 2000, entend mettre en œuvre d'ici à 2015 au niveau national et local des actions afin de reconquérir la qualité des milieux aquatiques. Le bon état des cours d'eau, lacs et eaux souterraines, apprécié selon des critères chimiques et écologiques, devra permettre d'assurer les différents usages comme la consommation d'eau potable, la baignade, l'élevage de coquillages... ce qui implique de stopper la détérioration de l'état des milieux et de réduire, voire de supprimer, les rejets de certaines substances toxiques. Toutes ces obligations, inscrites dans le texte communautaire, doivent aujourd'hui se traduire en droit français et se décliner dans chaque bassin hydrographique.

Pour ce faire, les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau (services de l'État, collectivités locales, industriels, agriculteurs et associations) participent à un important chantier au sein du Comité de bassin. La population est conviée à donner son avis au travers d'un questionnaire baptisé « Tous pour l'eau ».

### Une concertation engagée avec la population

Au niveau du bassin Rhône-Méditerranée, une véritable auscultation des milieux aquatiques a été réalisée en 2003-2004 à partir des connaissances existantes. Un état des lieux en a résulté puis les informations obtenues ont été croisées avec des données portant sur les évolutions probables de l'urbanisation, de l'industrie, de l'agriculture... afin d'imaginer des scénarii



*L'Agence de l'eau a organisé un forum à Villeurbanne le 7 juillet pour sensibiliser le public aux enjeux de la consultation nationale sur l'eau.*

d'évolution. Cette démarche a permis d'identifier les problèmes importants touchant ce territoire comme les pollutions par les pesticides, nitrates et toxiques, les prélèvements d'eau excessifs, les dégradations physiques des milieux (urbanisation, infrastructures de transport, barrages...). Cette démarche doit aussi favoriser une meilleure intégration de la gestion de l'eau aux politiques d'aménagement du territoire. Tous ces thèmes sont soumis à l'avis de la population. Il appartiendra ensuite au Comité de bassin de définir et de planifier des actions à mettre en œuvre dès 2008 en intégrant la dimension économique.

Par ailleurs, un travail a été réalisé afin de savoir comment les milieux évolueraient à l'horizon 2015 sans intervention. Il en ressort qu'un tiers seulement des cours d'eau et 60 % des eaux souterraines seraient en bon état dans dix ans. <

## — À VOS STYLOS !

Les habitants du Grand Lyon sont invités à participer jusqu'au 2 novembre à la grande opération « Tous pour l'eau » initiée par le Comité de bassin Rhône-Méditerranée en répondant au questionnaire encarté dans ce numéro de *Grand Lyon Magazine*. Il s'agit de recueillir les avis sur les enjeux de l'eau et les actions permettant de retrouver une eau de grande qualité à l'horizon 2015 selon des thématiques telles que « l'eau et la vie économique », « les inondations », « la gestion solidaire » ou « la santé ». Toutes ces propositions s'avèrent importantes car elles pèseront lors de la définition des actions à engager.

**Les formulaires sont encartés au centre du magazine et à renvoyer grâce à l'enveloppe T insérée. Plus d'informations sur le site [www.touspourleau.fr](http://www.touspourleau.fr).** <

## — PIERRE-BÉNITE UNE STATION PERFORMANTE ET PLUS PROPRE

La réhabilitation de la station d'épuration de Pierre-Bénite, commencée en 2002, se poursuit et devrait s'achever à l'été 2006. Un investissement total de 140 millions d'euros destiné à répondre à un cahier des charges européen drastique. L'objectif est en effet de traiter davantage de rejets urbains et de supprimer les bruits et les odeurs en utilisant le moins de produits chimiques possible lors des différentes opérations. Ce nouvel équipement permettra également le traitement et le recyclage de sous-produits comme les matières de vidange et les sables de curage des égouts.

Le chantier offre aujourd'hui son futur visage car les infrastructures des ouvrages sont achevées. Depuis le mois de juin, tous les effluents, aussi bien les eaux que les boues, sont traités par l'ensemble des nouvelles unités de traitement. Dernier volet de ce chantier, la phase probatoire des installations, qui va débiter dans les prochaines semaines pour une durée d'un an. <

→ **Plus d'informations :** [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)





## ASSAINISSEMENT

# STOP À LA POLLUTION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, un nouveau règlement d'assainissement est entré en vigueur sur le territoire du Grand Lyon. Ce texte renforce les contrôles anti-pollution et la lutte contre les gaspillages, qui sont évidemment l'affaire de tous.

Chaque habitant du Grand Lyon consomme, en moyenne, 150 litres d'eau par jour rejetés dans le réseau d'assainissement de l'agglomération où sont admises les eaux ménagères (lessives, bains, cuisine...), les eaux-vannes (urines et matières fécales), les eaux pluviales et celles issues de tout établissement à vocation industrielle, commerciale ou artisanale. Tout autre produit, comme les toxiques, est interdit car les stations d'épuration, ne pouvant pas les traiter en raison de leur trop grande solubilité, les rejettent en l'état.

Assurant la collecte et le traitement des effluents domestiques, le Grand Lyon s'emploie donc au quotidien à rendre, après usage, cette richesse sous une forme la plus propre possible au milieu naturel. Une volonté renforcée depuis

le 1<sup>er</sup> janvier dernier avec la mise en application du nouveau règlement d'assainissement qui remplace celui de 1988, et qui intensifie la lutte contre les gaspillages et les pollutions.

### Un raccordement obligatoire

Parmi les mesures arrêtées et conformément au Code de la santé publique, le raccordement des habitations au réseau d'assainissement communautaire est obligatoire. Il appartient au propriétaire de se renseigner et d'adresser une requête écrite à la Direction de l'Eau du Grand Lyon pour toute demande de travaux. Des dérogations à cette obligation peuvent être délivrées quand l'habitation est distante de plus de 100 mètres du réseau public ou qu'une impossibilité technique existe.

Avant la mise en service du branchement, il est impératif de faire procéder à un contrôle par les équipes communautaires afin de vérifier, non seulement son efficacité, mais également s'il a été réalisé dans les règles de l'art, notamment en ce qui concerne l'étanchéité et la protection contre le reflux des eaux dans les caves, sous-sols et cours. Si ces obligations ne sont pas respectées, le Grand Lyon a le droit de procéder d'office aux aménagements indispensables. Les travaux sous le domaine public sont à la charge du demandeur à hauteur de 80 %, le reste étant financé par la Communauté urbaine. Quant aux industriels, ils sont tenus d'effectuer une demande d'autorisation de déversement de tous les effluents autres que domestiques. <

### Chiffres clés

#### Le hit parade de l'usage de l'eau domestique

- La toilette : 40 %
- Les sanitaires : 20 %
- Le lavage du linge : 12 %
- La vaisselle : 10 %
- La préparation des repas : 6 %
- L'arrosage du jardin et le lavage de voiture : 6 %
- Autres usages domestiques : 6 %

## DES HERBICIDES PLUS « NATURELS »

La guerre contre les pesticides s'intensifie. Le Grand Lyon n'utilise plus de pesticides chimiques et a abandonné tous traitements préventifs. L'institution s'est en effet engagée à contrôler la végétation spontanée sans pour autant l'éradiquer de manière systématique. Seul le traitement curatif est désormais appliqué. Il s'agit d'intervenir au cas par cas dès l'apparition de la mauvaise herbe. Pour cela, les directions de la Propreté, de la Voirie et de l'Eau coopèrent afin de tester des techniques alternatives au désherbage chimique, comme le choc thermique à la vapeur pour brûler les herbes à l'eau chaude, au gaz pour incendier la plante avec du Gpl ou encore avec de la mousse composée d'eau, d'extrait de noix de coco et d'amidon de maïs, le tout chauffé à 95°C. Cette démarche se met en place progressivement et entraîne un changement du paysage urbain. Il faut désormais cohabiter avec les brins d'herbes sauvages. <

→ Plus d'informations : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Tout le monde peut agir à son niveau** afin de préserver l'eau. Quelques gestes simples s'imposent :

- **Nettoyer sa voiture** dans une station de lavage car elles sont équipées d'un système de traitement des eaux usées.
- Pour les **produits d'entretien**, préférer les détergents verts et respecter les doses conseillées (une dose suffit).
- Un **bain** consomme 200 litres, une douche 4 à 5 fois moins.
- Pendant le **brossage des dents**, ne pas laisser l'eau couler.
- Faire régulièrement contrôler l'installation de sa **fosse septique**.
- **Jeter l'huile, les piles usagées et les produits chimiques** dans les points de collecte mobiles pour qu'ils soient retraités par les filières spécialisées.

## CIVISME

### BORNES À INCENDIE, HALTE AUX ABUS

Composant le paysage urbain de l'agglomération, les 11 000 bornes à incendie présentes sur le territoire sont réservées à l'usage exclusif des sapeurs-pompiers et ne servent en aucun cas pour le remplissage des piscines privées et l'arrosage des jardins. En cas de non-respect, les agents municipaux assermentés peuvent dresser un procès-verbal à tout contrevenant. Des poursuites judiciaires peuvent être engagées car ces actes constituent un vol et polluent le réseau par retour d'eau. Mais surtout, un mauvais usage de ces équipements publics entraîne des dégradations qui peuvent remettre en question la sécurité publique et la défense incendie. <



# ART ET CULTURE

## ART CONTEMPORAIN

### UNE BIENNALE QUI VA ET VIENT DANS L'ESPACE DES TEMPS

La 8<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain de Lyon s'installe du 14 septembre au 31 décembre en cinq points de la ville avec pour fil rouge la notion de temporalité indissociable de toute action créative. En parallèle, le projet Résonance donne de la voix aux artistes régionaux : plasticiens, chorégraphes, designers, hommes de théâtre, de cinéma ou musiciens...

« Expérience de la durée », un thème et une volonté qui en disent long pour cette 8<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain de Lyon concoctée par Thierry Raspail en collaboration avec le duo du Palais de Tokyo, Nicolas Bourriaud et Jérôme Sans. Ou comment la notion de temporalité s'incarne dans la création contemporaine. Comment les années passées - et surtout les 70's du féminisme, du multiculturalisme, de l'anti-conformisme, des

remises en cause tous azimuts - affichent sous une forme encore virulente les problématiques de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Pourquoi le long terme est plus que jamais le temps du projet... Un questionnement multiple et large auquel répondra la soixantaine d'artistes exposée en cinq lieux de la ville. Parmi eux, Daniel Buren, dont l'installation occupera tout le 2<sup>e</sup> étage du musée d'Art contemporain,

Tony Conrad, Wim Delvoye, qui investira la totalité du Rectangle, Douglas Huebler, John Miller, Brian Eno, Yoko Ono ou encore Andy Warhol et l'un de ses films les plus connus, Sleep, d'une durée de 6 heures quand même... Au fort Saint-Jean, tel un clin d'œil,

l'écrivain-journaliste et « archi-viste » des années underground, Jean-François Bizot, proposera une sélection de son cru d'affiches, de magazines et de sons des années 65-75.

#### Une belle Résonance avec le public

En parallèle, l'opération Résonance, destinée à favoriser la synergie entre le public, les artistes et les galeries régionales, rassemblera les œuvres de plus de 150 plasticiens locaux, chorégraphes, hommes de musique, de théâtre et de lettre. Une gourmandise à dévorer sans réserve en 58 points de la région, connus et moins connus : du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne à la Maison de la danse ou à l'Opéra en passant par une trentaine de galeries et centres d'art. Pour Thierry Raspail, le directeur artistique de la Biennale, « c'est parce que la scène régionale est extrêmement active et créative qu'il convient d'accroître sa visibilité au travers de projets inédits et agréés par la Biennale ». Une invitation des Lyonnais à davantage de culture, de rencontres et de réflexions, elle aussi placée sous le signe des « temps ».



Akram Khan

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Un effort tout particulier est consenti à l'attention des **jeunes publics** avec un **accès gratuit** à la biennale pour les moins de 25 ans et l'organisation de visites commentées à la demande.

## BIENNALE PRATIQUE

- Du 14 septembre au 31 décembre (du mardi au dimanche de 12 h à 19 h, nocturne le vendredi jusqu'à 22 h).
- Cinq lieux : la Sucrière (port Rambaud), le musée d'Art contemporain de Lyon (Cité internationale), l'institut d'Art contemporain de Villeurbanne (rue du docteur Dolard), le Rectangle (place Bellecour) et le fort Saint-Jean (21 montée de la Butte, Lyon 1<sup>er</sup>).
- 60 artistes et 25 productions spécifiques.
- Visites commentées individuelles les samedis et dimanches à 15 h, visites de groupe et à destination des publics scolaires sur réservation.
- Navettes fluviales gratuites les samedis et dimanches de 13 h à 19 h.
- La Biennale est aussi aux commandes de deux manifestations parallèles : Résonance (70 manifestations) et Art sur la place (8 bus en centre-ville).

→ **Pour en savoir plus**, consultez le site [www.biennale-de-lyon.org](http://www.biennale-de-lyon.org) ou appelez le 04 72 07 41 45.

La Biennale d'art contemporain, avec ses choix exigeants, est aujourd'hui l'une des manifestations les plus médiatisées de la région lyonnaise, notamment aux plans national et international. Elle est porteuse de l'image d'une agglomération audacieuse, créative et ouverte. <





## L'ART SUR LA PLACE

# MONTEZ DANS LE BUS, VOUS SEREZ EMBALLÉS !

Art sur la place, c'est un rendez-vous d'un genre particulier avec la création. **Du 30 septembre au 2 octobre, huit collectifs d'artistes régionaux investissent la place des Cordeliers et la place Bellecour.** Un parcours en bus poétique et inédit sur le thème du temps...



© Stéphane Rembaud

Meriam Djahnit

Daniel Tillier

Super sans plomb

La Biennale d'art contemporain signera cette année sa sixième édition de l'Art sur la place, événement unique en Europe qui avait attiré près de 85 000 visiteurs en 2003, signe de l'adhésion d'un public de plus en plus large à de telles initiatives.

Lancé en 1997 dans le cadre des « projets culturels de quartiers » puis de la Politique de la ville, Art sur la place est le fruit d'une rencontre, d'une collaboration entre un artiste et des amateurs. Chaque collectif prend en charge un bus qu'il investit, transforme et anime... Huit mois d'atelier (de février à septembre) offrent aux uns et aux autres l'occasion de s'exprimer puis vient

le temps de l'exposition officielle (du 30 septembre au 2 octobre) avant un retour dans la ville ou le quartier qui a vu naître la création (jusqu'au 31 décembre). Ainsi, durant plusieurs mois, des ateliers d'échanges et de pratiques artistiques favorisent la réflexion, suscitent des questionnements, des discours, d'autres regards et font avancer aussi bien les artistes confirmés que les amateurs en devenir.

### Dans ce bus-là, pas d'anonymat

Art sur la place, qui bénéficie d'un financement important du Grand Lyon, se révèle également comme un formidable terrain d'expérimentation permettant à des publics en difficulté d'apporter leur pierre à l'édifice. Sur certains projets, organismes socioculturels et professionnels de l'insertion ont en effet intégré à cette belle machinerie un volet « social » en direction des jeunes et de certains adultes dans le cadre de stages d'insertion ou de formations à l'emploi. Des évaluations commandées par le ministère du Travail ont démontré l'impact positif de cette dynamique en termes de mobilisation mais aussi d'amélioration des situations professionnelles et des « statuts ». Tout cela explique d'ailleurs l'engouement pour cette manifestation qui, d'année en année, accroît son audience et devrait une nouvelle fois séduire les Grands Lyonnais.

### L'esprit ouvert et l'œil vif

Le thème du temps qui passe est évidemment au rendez-vous des huit bus installés pour cette sixième édition ; le plus simple étant de

### Le parcours

- **Départ : place des Cordeliers**
  - **Bus 1 : Natacha Mégard, Christophe Ferron et Julien Leonhardt, « Le garçon sauvage »**
  - **Bus 2 : Meriem Djahnit, « Funambus »**
  - **Bus 3 : Abdelkader Damani, « Le budurable »**
  - **Bus 4 : Daniel Tillier, « Pink Time bus »**
  - **Bus 5 : Super sans plomb, « L'interminable couloir du temps »**
  - **Bus 6 : Stéphane, Thierry et Stani Jardel, « En même temps »**
  - **Bus 7 : Compagnie Là Hors De, « Big White Bird »**
  - **Bus 8 : Anne-Marie Naudin, « L'échangeur temporel »**
- Arrivée : place Bellecour**

### LES INFOS PRATIQUES

- **Trois jours d'animation** : le 30 septembre de 14 h à 19 h, le 1<sup>er</sup> octobre de 9 h à 22 h et le 2 octobre de 9 h à 19 h.
- **Renseignements** au 04 72 07 41 45 et sur le site [www.biennale-de-lyon.org](http://www.biennale-de-lyon.org)

démarrer son parcours initiatique, place des Cordeliers, puis de se laisser guider d'autocar en autocar sans a priori et l'esprit favorablement ouvert à la surprise, jusqu'à la place Bellecour. C'est ainsi que le « Funambus » de Meriem Djahnit, réalisé avec les résidents de l'hôtel social Riboud, vous interpellera sur l'aspect aléatoire de notre position dans le monde ou que le « Pink Time Bus », tout de rose vêtu, servira d'écrin aux mille richesses collectées par ses créateurs, dont des enfants en difficultés psychologiques. Quant au « Budurable », il joue la carte nature. Depuis six mois, de semence en semence, il s'est laissé envahir par la végétation, symbole de la vie et des cycles qui s'égrènent. <



# ÉCONOMIE

**1 + 1 + 1 = 1**  
**LYON BIPOLE, faites d'une réalité un pôle de compétitivité**

N°1 MONDIAL DE VACCIN HUMAIN ET DE VACCIN ANIMAL  
 N°1 MONDIAL DE DIAGNOSTIC BACTÉRIEN POSITIF  
 N°1 MONDIAL EN MICRO ET NANO TECHNOLOGIES

EXCITÉ BIPOLE. Exalté pour un nombre d'excellence mondial en diagonale et double.  
 170 000 emplois de personnes légitimes / 170 000 emplois d'excellence en double.  
 170 000 emplois de personnes légitimes / 170 000 emplois d'excellence en double.  
 170 000 emplois de personnes légitimes / 170 000 emplois d'excellence en double.

LYON BIPOLE

Merial, BioMérieux, Sanofi Pasteur, Grand Lyon, Inserm

Quand le Grand Lyon et les industriels s'associent pour un succès commun

à Lyon BioPôle pour montrer l'excellence du paysage lyonnais, terre d'accueil du leader mondial du vaccin humain et animal (Merial), du géant du diagnostic bactériologique (BioMérieux) et du leader en micro et nano technologies (Minatec à Grenoble).

Il faut dire que l'enjeu global est de taille : dynamiser l'industrie locale et accroître sa compétitivité par la mise en réseau des acteurs économiques. Ces pôles sont aussi un excellent vecteur de promotion internationale du savoir-faire local, sur lesquels le Grand Lyon s'appuiera pour faire entrer la région dans les quinze premières métropoles européennes, et surtout permettront de concentrer les moyens de l'État sur des projets porteurs de croissance et d'emploi. Les lauréats sont appelés à se partager 1,5 milliard d'euros d'aides sur trois ans, soit deux fois



plus que l'enveloppe prévue initialement. Ils bénéficieront d'exonérations fiscales et sociales à hauteur de 300 millions d'euros, de crédits d'intervention des ministères, de la Caisse des dépôts et des agences publiques de recherche et d'innovation. L'État va signer une convention cadre avec chaque pôle afin d'identifier précisément le nom du « pilote » ou de la structure porteuse et le montant des subventions attribuées au cas par cas aux différentes entreprises et aux structures de recherche.

## INNOVATION

# LYON GAGNE LA COURSE AUX PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La région lyonnaise a démontré sa vitalité économique et industrielle en décrochant cinq des 67 pôles de compétitivité attribués en juillet dernier par l'État. Elle peut être fière du travail accompli par l'ensemble des acteurs économiques et scientifiques.

**À la clé : de belles perspectives de croissance et d'emploi.**

À l'issue du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 12 juillet dernier, l'État a dévoilé les 67 pôles de compétitivité retenus dans le cadre de l'appel à candidature lancé fin 2004. Dans cette course à l'excellence industrielle, l'agglomération lyonnaise a fort bien tiré son épingle du jeu en décrochant cinq labelisations, dont une de niveau mondial grâce à

l'ensemble « Lyon BioPôle » voué à la santé humaine et à la virologie et une autre à « vocation mondiale » autour de la filière chimie-environnement. Les textiles techniques, les jeux vidéo et les transports de personnes et de marchandises ont également été retenus. L'agglomération lyonnaise rafle la mise en s'inscrivant ainsi comme le premier vivier de pôles de compétitivité en France.

### Des moyens conséquents pour les projets porteurs de perspectives d'emploi

Cette performance est le fruit de la démarche engagée par le Grand Lyon et les réseaux professionnels. Un effet de masse qui a également mobilisé les entreprises et la recherche publique afin de mener des opérations de promotion et de lobbying auprès de l'État français. Particulièrement remarquée et appréciée, la campagne nationale consacrée

### LE SAVIEZ-VOUS ?

→ **Lyon est la ville la plus « décorée » par l'État** dans cette course aux pôles. Marseille bénéficie de 3 pôles, Nantes de 2, Paris de 4, Bordeaux de 2 et Lille d'un unique pôle.

### Les cinq pôles lyonnais

#### Projet mondial

Lyon BioPôle, virologie

#### Projet à vocation mondiale

Chimie-environnement

#### Projets régionaux et inter-régionaux

Techtera, textiles techniques  
Lyon Urban Truck&Bus 2015, bus et camions Loisirs Numériques, jeux vidéo





## GRIFFES LYONNAISES

# VEINES D'INSPIRATION

L'épure est sa signature. Le créateur de mobilier Antoine Brac de la Perrière a pris le chemin de la notoriété avec ses réalisations aux courbes ascétiques et un surnom incisif, « Brac », qui évoque sans détour la précision de son travail. Les esthètes ont de quoi se réjouir, depuis sa désignation comme lauréat des Griffes lyonnaises en décembre 2004, l'atelier de la rue du Bœuf fourmille de projets.

On le présente souvent comme « designer-ébéniste » mais il est sans conteste bien d'autres choses encore. Entre la forme et la matière, il ne choisit pas et résume simplement : « je suis sculpteur avec mon cœur, tandis qu'avec ma tête, je suis plutôt architecte et ébéniste avec mes mains ».

Antoine Brac de la Perrière a 43 ans, quatre enfants, un anneau d'or à l'oreille et un sourire à l'air de modestie et de gentillesse perpétuelle. L'homme revendique la simplicité de son travail et de son mode de vie et puise son inspiration dans un minimalisme assumé. Il explique : « il est des choses qui ont l'air très simples car sobres d'aspect, même si elles sont techniquement très compliquées à mettre en œuvre. Je suis dans un principe de simplification. Inévitablement, je fais des meubles dans ce style-là et j'essaie de rendre les choses lisibles et transparentes dans mon environnement ; c'est un peu mon éthique ».

### Une affaire d'équilibre

À la tête de son atelier de quatre personnes ouvert il y a tout juste dix ans, il maîtrise une palette de production très variée, allant de la conception sur mesure d'une cuisine, d'un

bureau ou d'un meuble à des agencements plus généralistes, notamment pour des bâtiments publics comme le musée de la Miniature de la rue Saint-Jean ou la médiathèque de l'Institut Lumière. Formé par et pour le bois, Antoine Brac de la Perrière ne renie pas les autres matériaux, comme le métal ou le verre, et aime les associer en combinant les techniques de travail ancestrales et modernes. De manière générale, il apprécie les coopérations, les collaborations, avec des architectes comme son voisin Jean-Yves Arrivet, ou avec d'autres artisans d'art pour lesquels il ne cache pas son admiration : « je trouve que nous devons créer des événements ensemble, car il n'y a pas de concurrence entre nous ; cela ne génère pas une élimination mais plutôt une émulation ».

### Entre créateurs

Suite à sa désignation comme lauréat des Griffes lyonnaises 2004 en catégorie « artisanat d'art », Antoine Brac de la Perrière a intégré le Comité Bellecour (ce comité regroupe des créateurs d'exception implantés sur l'agglomération lyonnaise représentant le luxe à la française) et pris part à plusieurs expositions. Il vise l'international en lançant des ponts en direction des designers barcelonais et tisse les fils d'un réseau local afin de « montrer qu'à Lyon, nous avons des créateurs très originaux, indépendants et qui ont cette belle spécificité de créer et fabriquer eux-mêmes leur production ». L'ébéniste, qui n'a pas oublié ses Beaux-Arts et ses études d'arts plastiques aux États-Unis, envisage de revenir progressivement vers ses premières amours et rêve d'une retraite de sculpteur. <

→ **Les Griffes lyonnaises récompensent tous les ans des artistes et artisans** dans six catégories : mode et accessoire, gastronomie, artisanat d'art, design, communication visuelle et graphisme, multimédia.

→ **Les Griffes lyonnaises 2006** se déroulent le 12 décembre à la Halle Tony-Garnier.

Le créateur de mobilier,  
Antoine Brac de la Perrière



## ÉCONOMIE

### À L'ÉCOUTE DES CHEFS D'ENTREPRISE

La 2<sup>e</sup> édition des États généraux de l'économie lyonnaise se tiendra le jeudi 17 novembre, de 17 à 20 heures, au Palais des Congrès de Lyon. Organisé dans le cadre de la démarche « Grand Lyon, l'esprit d'entreprise », l'événement propose de faire un bilan sur la politique menée au service des entreprises et du développement local. Les six principaux acteurs économiques de l'agglomération - le Grand Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, le MEDEF Lyon-Rhône, la CGPME du Rhône et le Pôle Universitaire Lyonnais - rencontreront les chefs d'entreprises de la métropole lyonnaise. <

→ **Renseignements et inscriptions :**  
[www.lyon-business.org](http://www.lyon-business.org)

## SALONS

### DES RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS INCONTOURNABLES

Lyon, qui ne ménage pas ses efforts en matière d'équipements d'accueil et d'hôtellerie pour les congrès, s'affiche et s'affirme comme une ville de salons à l'envergure internationale. En tête d'affiche de cette rentrée, des rendez-vous incontournables comme, du 3 au 5 septembre à Eurexpo, Lyon mode City, événement jumelé à Interfilière où se trame la mode des plages de demain et qui draine plus de 17 000 visiteurs. Puis, du 11 au 13 septembre se tiendra Sport-achat, un show room fédérant les industriels des sports d'extérieurs et bénéficiant d'une vision globale du marché avec plus de 400 marques représentées. <



# AMÉNAGEMENT

## LYON CONFLUENCE

### LES NOUVEAUX HABITANTS COMMENCERONT À S'INSTALLER EN 2008

Six cent quatre-vingt-dix logements, 12 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 4 000 m<sup>2</sup> de commerces et activités en pied d'immeuble seront construits d'ici à 2008 à la pointe de la Presqu'île. **C'est la première phase concrète du projet Lyon Confluence qui devient une réalité palpable** pour les Grands Lyonnais...



Décidément, l'agglomération regorge de projets où l'on se verrait bien vivre dans les prochaines années. À la Duchère où de biens jolis programmes sont appelés à sortir de terre, dans le quartier de l'Industrie, déjà investi par le monde des affaires mais au potentiel indéniable ou à la pointe de la Presqu'île, terre d'ancrage du très emblématique chantier Lyon Confluence. Si le futur musée des Confluences et la place nautique, vaste espace public de quatre hectares comprenant un grand bassin intérieur, restent les composantes les plus commentées et attendues du projet, le programme de construction d'un ensemble de 77 000 m<sup>2</sup> carrés de logements et de bureaux sur ce que les professionnels appellent les îlots ABC s'annonce comme une réalité palpable.

#### Entre 2 000 et 4 400 € le m<sup>2</sup>

D'ici au terme de la première phase, c'est-à-dire à horizon 2015, Lyon Confluence devrait faire passer la population du sud de la Presqu'île de 7 500 habitants actuellement à 10 500. Avec en

premier lieu, d'ici à 2008, la construction des îlots ABC, dont les promoteurs sont désignés et en ordre de bataille pour démarrer. Six cent quatre-vingt-dix logements, 12 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 4 000 m<sup>2</sup> de commerces et activités en pied d'immeuble sont annoncés en première phase dans un environnement de qualité, bordé au sud par la place nautique, à l'ouest par le parc de Saône, à l'est par la voie ferrée et au nord par la rue

Casimir Perier prolongée. Les trois projets retenus forment une composition très variée, dont les prix de vente devraient s'échelonner entre 2 000 et 4 400 € le m<sup>2</sup>.

#### Une offre d'habitat variée

Sur l'îlot A, le projet de Nexity Apollonia propose de nombreux duplex, lofts modulables ou logements dotés de jardins d'hiver, remarquables par leur capacité à évoluer avec les modes de vie autant que par leurs qualités d'espace, de lumière ou de vue. Sur l'îlot B, le groupement Marignan-Alliade a proposé un ensemble de bâtiments inspirés des ambiances de port et choisi de refléter la mixité sociale dans une diversité de volumes. Pour l'îlot C, enfin, le groupement ING Real Estate-Atemi a imaginé une maquette fort originale avec un grand hall extérieur ouvert sur la place nautique. Globalement, 44 % des logements ont une vocation « haut de gamme », 33 % sont estampillés « standards et intermédiaires » et 23 % voués à un usage « social ». C'est l'OPAC du Grand Lyon qui



## GENAY

### NAISSANCE DE L'ESPACE GANATHAIN

Une nouvelle structure polyvalente verra le jour à Genay d'ici à la fin de 2006. L'Espace Ganathain rassemblera en un même lieu, rue de la Gare, une crèche, une zone seniors, une maison des arts et un immeuble de logements sociaux. Conçu par l'agence d'architecture Balaÿ Boinay Pierron pour accueillir toutes les générations, ce nouvel équipement très « nature » se composera d'un bâtiment en forme de U de deux étages, d'un patio, d'un jardin aromatique et de petits murets de pierres. ◀

## CONCERTATION

### RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE DE CALUIRE

Les Caluirards sont appelés à se prononcer sur le projet de réaménagement de leur centre-ville. Jusqu'au 30 septembre, le service d'urbanisme expose en mairie plans et maquettes accompagnés d'une notice explicative. Les habitants peuvent exprimer leur avis dans le cahier prévu à cet effet. ◀

→ **Pour en savoir plus :** Mairie, place de l'Hôtel de Ville, Caluire-et-Cuire. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

réalisera les ensembles locatifs sociaux, tandis que l'organisme Rhône Saône Habitat proposera des logements en accession sociale à prix attractifs et que Habitat et Humanisme acquerra des locaux destinés à une résidence pension de famille pour personnes à faibles revenus et en situation d'isolement ou de fragilité.

Les permis de construire seront déposés à la rentrée pour une livraison en 2008. La place nautique et une première partie du parc de Saône devraient être réalisées en 2007 et le pôle de loisirs et commerces ouvrira ses portes en 2008. L'extension de la ligne T1 du tramway sera quant à elle inaugurée en septembre 2005. ◀

→ **Pour en savoir plus :**  
[www.lyon-confluence.fr](http://www.lyon-confluence.fr)

# COMMUNES

## - PIERRE-BÉNITE BRILLE DE SES MULTIPLES FACETTES

À six kilomètres au sud de Lyon, entre le Rhône et l'autoroute A7, Pierre-Bénite est l'une des entrées phares de l'agglomération. Elle s'affirme aussi comme une ville à « dimension humaine ».

Connue pour son dynamisme industriel, la commune de Pierre-Bénite affiche également une dimension historique dont témoignent les vestiges du château du Grand Perron et la villa florentine du Petit Perron. Ancien quartier d'Oullins tenant son nom de la « Petra Benedicta », un rocher de granit autrefois situé en bordure du fleuve servant d'amarre aux bateaux qui, selon la légende, venaient se signer, Pierre-Bénite est indépendante depuis 1869. Au fil du temps, la ville a su faire de son pôle

industriel une force incontestable à l'origine d'une grande part de sa notoriété. Quatre cents acteurs économiques, dont une trentaine de grosses entreprises et des pointures comme Arkema (anciennement Atofina) ou Hermès ont pris leurs quartiers sur le territoire municipal. Un pôle médical de premier plan trouve également sa place dans le paysage pierre-bénitain avec le centre hospitalier Lyon-Sud, l'un des plus importants d'Europe. Deux grandes voies de communication, les autoroutes A7 et A45, confèrent à cette petite commune un accès privilégié et en font l'une des principales entrées dans l'agglomération.

### Une cité conviviale

Mais Pierre-Bénite préserve aussi, peut-être en mémoire de sa tradition maraîchère, de nombreux jardins et espaces verts comme le parc Manillier en centre-ville, véritable poumon vert. Grâce aux efforts consentis pour préserver ses espaces de nature, elle a obtenu en 2003 le premier prix des villages fleuris au niveau départemental, suivi en 2004 de la « première fleur régionale ». Pierre-Bénite entend bien ainsi s'affirmer comme une cité dynamique et conviviale assez éloignée des clichés de cité-dortoir qu'elle véhicule. Elle accueille par exemple des manifestations sportives de haut niveau comme l'Envol Trophée, un meeting d'athlétisme, ou une course nocturne cycliste. Très bien équipée en structures publiques, elle met en avant ses installations sportives et culturelles. La Maison du Peuple, par exemple, la salle de spectacle de la ville, est actuellement en travaux. Changement de fauteuils et amélioration de l'acoustique, elle sera entièrement rénovée d'ici à fin 2006 pour permettre un meilleur accueil de la population. S'ouvrir à l'international est aussi une volonté de la ville qui, loin de rester repliée sur elle-même, entretient des relations soutenues avec Boville Ernica en Italie et Markkleeberg en Allemagne. <



### CHIFFRES CLÉS

- 9 963 habitants, appelés les Pierre-Bénitains
- 448 hectares



### CÔTÉ PROJETS

#### « REDONNER LEUR PLACE AUX HABITANTS »

Mireille Elmalan, maire de Pierre-Bénite



« Notre volonté est de réaliser les engagements pris en 2001 avec notre projet municipal, notamment en matière d'urbanisme. Nous allons continuer l'aménagement des voiries visant à réduire la vitesse des

véhicules car il faut que tout le monde puisse emprunter nos rues en toute sécurité, à pied, à vélo ou en voiture. Les piétons et les familles avec des poussettes doivent pouvoir circuler sans danger. L'objectif est de redonner leur place aux habitants. Fin juin, nous avons également inauguré la Maison de l'enfance, qui héberge le centre de loisirs destiné aux enfants jusqu'à 12 ans. Elle leur ouvre ses portes le mercredi et durant les vacances scolaires et leur propose des activités périscolaires. La Maison de l'enfance présente également un accueil « petite enfance » l'après-midi pour les enfants de 2 à 3 ans auparavant inscrits en crèche familiale. Quant à l'aménagement de la ZAC du centre, il se termine. C'est un peu plus de 100 logements en copropriété qui redonnent une dynamique au centre-ville et proposent un autre regard sur celui-ci. Pierre-Bénite est aussi une ville solidaire, nous menons de nombreuses actions en faveur des plus démunis et des personnes âgées. Ainsi, l'ancien local de la gendarmerie, qui déménage à Irigny, va être réaménagé en logements adaptés pour les personnes âgées. Ce projet est bien avancé et devrait se finaliser en 2007. »

# COMMUNES

## - MIONS EN PLEINE CROISSANCE

La mairie et l'église côte à côte sur la place de la République, telle est la vision à la fois la plus « clin d'œil » et la plus juste de Mions, ce village qui a évolué en peu de temps vers le statut de petite ville à la campagne mais tient à garder son caractère authentique.



Avec son habitat à échelle humaine, ses espaces naturels et agricoles représentant un gros tiers du territoire communal et une structure de l'habitat composé à 84 % de maisons individuelles, Mions est une commune très attractive, à la population majoritairement jeune et en augmentation constante depuis les années 1960 et plus particulièrement au cours de la décennie 1990. Plus de cent quarante lotissements se juxtaposent dans son tissu urbain ; une structure pavillonnaire certes inédite dans cette partie de l'Est lyonnais mais qui n'est pas sans poser des problèmes de gestion urbaine et sociale. Le projet de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du centre prévoit d'ailleurs la réalisation de quatre cents logements, dont 20 % d'habitations sociales d'ici à 2010, afin de rééquilibrer l'offre en faveur du locatif.

### De l'agriculture à l'industrie

Entre les deux guerres, deux cents exploitations agricoles étaient recensées sur la commune pour moins d'un millier d'habitants. Aujourd'hui, la rocade Est (A 46 Sud), qui a été l'un des moteurs de son développement rapide en la désenclavant et en suscitant l'intérêt des industriels, la traverse de part en part. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : si dans les années passées, les usines Berliet (à présent RVI) de Saint-Priest ont employé jusqu'à trois cinquième des Miolands, 1 900 salariés viennent désormais de l'extérieur



trouver du travail dans les industries de Mions. Le potentiel économique de la commune est, lui aussi, en pleine expansion ; presque 300 entreprises sont réparties sur cinq zones industrielles et une zone artisanale. Deux d'entre elles sont en cours de développement, dont la ZAC de Pierre Blanche qui accueillera prochainement, sur la commune voisine de Corbas, le nouveau Marché d'intérêt national de l'agglomération lyonnaise. Le même foisonnement se retrouve dans la vie associative avec presque un tiers des habitants engagé dans l'une des quatre-vingt associations.

Mions se transforme et nécessite des aménagements importants, notamment l'adaptation des voiries à l'importante circulation de transit ou encore l'achèvement du chantier de raccordement de l'ensemble de la commune au système d'assainissement collectif. Une fois ces ajustements réalisés, la ville aura terminé sa mue. ◀

### CÔTÉ PROJETS

#### « SE DOTER DE TOUS LES MOYENS D'UNE VILLE MODERNE »

Paul Serres, maire de Mions



« Souffrant d'un habitat social vétuste, d'un enclavement géographique par rapport au reste de la commune dont il est coupé par la rocade et d'une forte concentration de population défavorisée, le quartier Joliot-Curie fait l'objet d'une action d'envergure dans le cadre de la politique de la Ville devant permettre sa réhabilitation. Au premier rang de nos autres grands projets, la ZAC du Centre englobe 1 500 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales et 400 nouveaux logements à échéance 2010 sur environ quarante hectares de terrains restés libres autour de la mairie. Elle permettra de redessiner une centralité en adéquation avec la nouvelle configuration de la commune. La médiathèque est actuellement en construction.

Enfin, l'un de nos problèmes majeurs est la sécurité routière car notre commune est équipée de structures qui ne correspondent plus à la réalité d'un petit village devenu ville. Mions est une cité de transit pour tous les Isérois qui viennent rejoindre la rocade, si bien que largeur des voies et aménagement des intersections ne sont plus adaptés. Jusqu'à présent, nous travaillions au coup par coup avec la communauté urbaine mais le moment est venu d'engager une action importante et complète ; les premiers travaux vont débuter en 2006 sur la route de Corbas qui sera entièrement réhabilitée. Il faut que la commune se dote de tous les moyens d'une ville moderne. Quand tous ces projets seront réalisés, Mions aura atteint sa taille adulte. »

### CHIFFRES CLÉS

- 12 000 habitants, appelés les Miolands
- 1 157 hectares



## - FRANCHEVILLE, LA BELLE VERTE

Bordée par un environnement naturel exceptionnel et tout en préservant sa qualité de vie, Francheville a réussi sa mutation de commune rurale en ville moderne recherchée par les jeunes ménages.



### CÔTÉ PROJETS

#### « PROPOSER DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ »

René Lambert, maire de Francheville



« Depuis l'année dernière, la priorité va à l'aménagement de notre territoire avec la requalification du centre-ville, programmée jusqu'en 2007. Après la réfection du revêtement et l'élargissement des

trottoirs de la Grande rue, cet important chantier s'est poursuivi par la refonte complète des espaces publics entre l'église et l'Hôtel de Ville et devrait s'achever dans les prochaines semaines. Suivront ensuite les quartiers des Floralies et de Bel Air qui seront entièrement modernisés.

Il convient par ailleurs de proposer à nos administrés des équipements de qualité et de compléter notre offre. Avec les communes de Craponne et de Saint-Genis-les-Ollières, nous avons lancé la construction d'une gendarmerie qui sera opérationnelle dès l'automne 2006. En complément de la halte-garderie associative Franch'Mômes, située sur le quartier haut, un pôle petite enfance prendra place au rez-de-chaussée d'un immeuble actuellement en construction. Il réunira en un même lieu un relais assistantes maternelles et une crèche familiale. Cet ensemble devrait accueillir les enfants dès la rentrée 2006. Dans les prochains jours, nous allons en outre inaugurer notre déchetterie intercommunale située route de la Gare. Une large gamme de nouveaux services qui répond aux besoins des Franchevillois ».

Avec 400 hectares de bois, de prés ou de champs, soit la moitié de sa superficie, Francheville demeure la commune la plus verte du Grand Lyon. Située à une quinzaine de kilomètres du centre lyonnais, la ville s'étend le long des pentes raides des vallons encaissés de l'Yzeron et de ses affluents, repoussant ainsi l'urbanisation sur les plateaux et le versant doux du Bruissin. Fort de cet espace naturel exceptionnel, Francheville s'est engagé au travers de nombreux projets dans la sauvegarde de son environnement, témoignage d'un passé agricole et horticole récent. Le Projet Nature de la municipalité a ainsi donné le jour à des sentiers pédagogiques entretenus plusieurs fois par an à l'occasion des Journées de nettoyage des chemins et des rivières en partenariat avec l'Association de sauvegarde de la vallée ou du conseil municipal des enfants. Des initiatives récompensées en 1998 par le trophée des Éco-maires décerné par l'association des maires de France. Devenu le paradis des cyclistes, des joggers et des promeneurs, ce poumon vert reste très fréquenté au printemps et à l'été par les familles à la recherche de la fraîcheur des sous-bois.

#### Appelée autrefois Franca Villa

Encastré dans cet écrin exceptionnel de verdure, le Fort du Bruissin, ancien rempart du XIX<sup>e</sup> siècle érigé afin de défendre la ville des invasions, est reconverti depuis 1989 en Cité des artistes, comme le Grand Moulin aujourd'hui Centre d'initiation à la nature pour le public du Grand Lyon. C'est aux côtés de ce patrimoine que le bourg actuel, composé de maisons anciennes et de petits immeubles récents, s'est développé sous le nom de Francheville-le-Haut en opposition à la cité historique située au creux de la vallée. Un bas quartier qui est considéré comme l'âme de la commune. Immeubles et maisons récentes se sont bien intégrés au milieu des vestiges de la ville, (alors appelée Franca Villa), comme la tour médiévale du XII<sup>e</sup> siècle en ruine et le relais de poste du XVII<sup>e</sup> siècle.

Mais Francheville se conjugue aussi au présent avec la réalisation depuis une dizaine



d'années de nombreux équipements, culturels, sociaux ou de loisirs qui drainent la population des communes voisines et de jeunes ménages séduits par l'endroit. Une demande de construction d'un collège est d'ailleurs actuellement à l'étude par les services du Département. Retirée de l'urbanisation tout en étant à moins de quinze kilomètres de Lyon, Francheville attire en effet des couples et des familles à la recherche de nature et de calme. Mais la commune ne cède pas pour autant à une expansion tous azimuts, elle souhaite conserver sa qualité de vie et son environnement de verdure. <



#### CHIFFRES CLÉS

- 11 324 habitants, appelés les Franchevillois
- 818 hectares

# TRIBUNE

## LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES DU GRAND LYON

### VIVE LES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX !

Les Radicaux de Gauche ont travaillé sur le Plan de déplacements urbains, redonné leur point de vue sur la Directive territoriale d'aménagement. S'ils défendent l'idée du développement durable de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry, du choix inéluctable du Contournement Ouest de Lyon, du bouclage du périphérique lyonnais (tronçon ouest), il n'en demeure pas moins qu'au cœur de l'agglomération, les transports en commun et, lorsqu'il est possible, les déplacements doux doivent être prioritaires. Même si les mœurs françaises font que le déplacement en vélo est beaucoup moins habituel qu'il peut l'être par exemple aux Pays Bas, les élus Radicaux de Gauche saluent très favorablement l'opération Vélo'v qui permettra à ceux qui le veulent de rouler dans Lyon en bicyclette par un système de location horaire. L'ancien Ministre Michel Crépeau (Radical de Gauche) s'était fait remarquer il y a des années pour avoir lancé une opération similaire à La Rochelle. Vélo'v est donc une très bonne initiative qui montre l'ambition du Grand Lyon de mettre en exergue un certain art de vivre.

Groupe **Radical de Gauche**

### TAXE PROFESSIONNELLE : LES MAUVAIS CALCULS DU GOUVERNEMENT

La baisse des recettes de la taxe professionnelle (TP) commence à faire sentir ses effets. Le 18 avril dernier, le Grand Lyon a dû modifier le budget 2005 pour répercuter cette baisse, de l'ordre de 6,5 millions €. Cette baisse est le résultat de la politique gouvernementale, qui a multiplié les exonérations de TP pour les entreprises sans les compenser intégralement pour les collectivités. Lors de ses vœux en 2004, le Président de la République a même évoqué un projet de suppression de la TP (applaudissements du Medef), sans prévoir toutefois les moyens de préserver l'autonomie financière des collectivités territoriales. Mais l'actuel gouvernement semble renoncer à cette suppression tant elle pose de problèmes. En effet, par quoi remplacer la TP tout en préservant l'autonomie financière des collectivités territoriales, sachant que la TP représente entre 40 et 50 % des recettes fiscales directes des collectivités ? La question est pour l'instant sans réponse.

Donc, on ne supprime pas la TP, mais on la réduit peu à peu. Et en attendant d'éventuels effets positifs pour les entreprises, les collectivités subissent une diminution de leurs recettes.

Par ailleurs les collectivités, dont le Grand Lyon, subissent le contrecoup d'une politique de stagnation économique. Face à cette situation, il est urgent d'assurer la garantie de ressources des collectivités. Pour le Grand Lyon la baisse de recettes de la TP est encore relativement indolore sur l'exercice 2005, mais la situation risque de se tendre en 2006. Et au final, ce sont les contribuables/habitants du Grand Lyon qui vont en payer les conséquences.

Groupe **GAEC** (gauche alternative, écologique, citoyenne)  
Tél. 04 26 99 38 83 - (Fax 39 58)  
e-mail : groupegaec@grandlyon.org - site : www.gaec-lyon.org

### LA MONTAGNE ACCOUCHE D'UNE SOURIS !

La loi récente sur le partage des compétences entre l'État et les collectivités territoriales devait permettre d'ouvrir un grand chantier de réflexion sur les missions du Grand Lyon. Créée dès 1966 lors des premières lois sur la coopération intercommunale, la Communauté urbaine de Lyon nécessitait une indéfinie mise à jour de ses compétences. La mise en place d'une très large procédure de consultation regroupant des maires, des élus communautaires, des experts et des personnels du Grand Lyon laissait augurer de l'ampleur de la réforme. L'intérêt communautaire serait mieux défini. Les compétences exercées par les communes et par le Grand Lyon seraient complémentaires. Les économies d'échelle seraient recherchées. Les contribuables verraient leurs impôts allégés et les services rendus par l'administration seraient augmentés. C'était une belle ambition, une belle réforme qui est en passe d'échouer.

Pourquoi ? Parce que la logique de l'Intercommunalité n'est pas un jeu à somme nulle. À l'heure actuelle, les communes du Grand Lyon souhaitent récupérer en travaux ou en équipements le montant de leur apport. Cette logique est la négation même de l'Intercommunalité car si chacun veut retrouver les sommes apportées, il ne sert à rien de les mettre en commun. À l'inverse, l'Intercommunalité devrait être un jeu « gagnant-gagnant ». Les communes construisent en commun des équipements servant à plusieurs villes et les répartissent harmonieusement sur le territoire de telle manière qu'aucune n'aurait pu les construire seule mais que toutes en bénéficient. De même, certains très grands équipements, à vocation nationale ou internationale, devraient logiquement entrer dans le champ d'intervention de la Communauté urbaine. Ainsi en va-t-il par exemple, du stade de Gerland.

Frileuse sans aucun doute la réforme qui ressortira de cette consultation. Le fait que la Communauté urbaine de Lyon soit gérée par une alliance gauche-droite ne facilite sans doute pas l'innovation. Chacun cherche dans ces compromis à duper l'autre et à en tirer le plus forte rentabilité. Il manque au Grand Lyon une ligne directrice et une ambition politique pour assumer pleinement son rôle de première communauté urbaine de France.

Le groupe **Union Pour la Communauté**  
Grand Lyon - 20, rue du Lac - 69003 Lyon - Tél : 04 26 99 38 92 - www.millon.org - fcarment@grandlyon.org

Le Grand Lyon a voté l'Agenda 21 Communautaire le 17 mai dernier. Les élus UMP se sont abstenus sur ce projet. Le 13 décembre 2004 nous avions voté à l'unanimité l'engagement de la communauté urbaine dans l'élaboration et la mise en place d'un Agenda 21 définissant des axes stratégiques fidèles à la Charte d'Aalborg et annonçant un plan d'actions.

Le développement durable et plus largement, la conscience de chacun à devoir préserver les ressources de la planète au travers des politiques publiques est un souci du Grand Lyon depuis les années 90. La réflexion sur l'Agenda 21 est l'aboutissement d'un mouvement engagé depuis 1992 avec le plan 2010, le premier PDU en 1997, la signature de la charte d'Aalborg en 1999 et le projet d'agglomération en 2000. Si le document présenté, fruit d'un travail sérieux, (long quand même de quatre ans !) a le mérite de donner une vision d'ensemble des compétences et des orientations du Grand Lyon, il est surtout constitué d'une série imposante de 86 actions qui relèvent plus de l'effet d'annonce que d'un plan stratégique. En effet aucun indicateur chiffré ne permet d'établir un bilan d'ici la fin du mandat. De plus, aucune action n'est hiérarchisée et peu sont budgétisées. Comment juger les efforts de notre collectivité dans cet enjeu majeur pour l'Homme et son environnement tant naturel que social et économique ? N'aurait-il pas fallu, devant les retards constatés, présenter un document qui propose un plan d'actions réaliste dans sa réalisation et son budget ?

Nous sommes tous sensibilisés au développement durable qui, bien sûr, doit se décliner dans nos actions de tous les jours en tant que citoyen vis à vis du traitement des déchets, de l'utilisation de notre voiture, de l'utilisation modérée des supports papier de nos documents ou de l'abandon des sacs plastiques dans les supermarchés... Le développement durable doit aussi se décliner, dans notre rôle d'élus responsables, par des actions fortes mais surtout concrètes !

Les élus du groupe **UMP** du Grand Lyon

### PLAN CLIMAT : QUALITÉ DE LA VIE ET SOLIDARITÉ PLANÉTAIRE

Tempêtes destructrices, pollutions, canicules... pour les pays de l'hémisphère Nord ; progression du désert, voire même disparition progressive d'États due à la montée des eaux pour les pays du Sud, les conséquences du réchauffement climatique sont catastrophiques pour tous. Notre mode de vie, celui des pays dit « développés », est directement responsable de ces catastrophes. Les émissions de gaz à effet de serre sont directement liées à la consommation effrénée d'énergie fossile, en particulier du pétrole. Cette surconsommation est aussi un gaspillage des ressources qui seront nécessaires aux générations futures. Au rythme actuel, il nous faudrait l'équivalent de trois planètes Terre pour que notre mode de vie soit durable. C'est dire que notre mode de vie est insoutenable !

Il nous faut retrouver un mode de vie plus respectueux de la santé et de la qualité de la vie de chacun, et de la solidarité avec tous les habitants de la planète. En France comme dans les autres pays d'Europe, près de 80% des habitants de notre pays habitent en ville. C'est donc dans les villes que nous devons élaborer des solutions nouvelles. Le protocole de Kyoto nous fournit un cadre d'action. Le Grand Lyon doit prendre toute sa place dans la limitation d'émission des gaz à effet de serre. Les projets développés par le Grand Lyon dans le cadre du plan de mandat vont en ce sens : développement des transports collectifs (Léa, Leslys), plan Vélo (construction de pistes cyclables, Vélo'v...), mise en œuvre de critères de Haute Qualité Environnementale dans la construction de bâtiments, maîtrise de l'énergie et production d'énergies renouvelables dans le projet Lyon Confluence (programme européen Concerto) ...

Enfin, à l'initiative des Verts et dans le cadre de l'Agenda 21 qui vient d'être voté, le Grand Lyon va se doter d'un Plan Climat pour coordonner toutes ces actions. La construction d'un développement soutenable du Grand Lyon est en route. Nous aurons besoin de chacun d'entre vous pour le réaliser.

Groupe **Les Verts** - Présidente : Françoise Besnard

### LE GLOSSAIRE D'AGLO

**GOVERNANCE** (gubernâs) n.f. de gouverner, c'est-à-dire diriger, conduire, administrer.

Issu de la science administrative anglo-saxonne, le concept de gouvernance est utilisé par la commission européenne pour apprécier le caractère démocratique des États. Le Livre Blanc sur la gouvernance européenne recommande : responsabilité, visibilité, transparence, cohérence et efficacité pour renforcer la démocratie. Il s'agit de moderniser l'action publique européenne dans le sens d'une responsabilité accrue de ses exécutifs face aux assemblées élues et d'une ouverture du processus décisionnel de l'union à la participation de citoyens aux décisions. C'est exactement ce qu'AGLO, toujours à l'avant-garde pour la diffusion des idées, prône depuis sa fondation.

AGLO entend défendre une certaine éthique, mettre l'homme et la femme au centre du débat politique, sans clivage droite/gauche, sans privilégier un parti ou une catégorie sociale. La gestion des deniers publics doit être rigoureuse. L'action politique doit obéir aux règles de bon sens, d'efficacité et de réalisme. L'éthique et l'exemple doivent être une obligation impérieuse pour tous ceux qui sollicitent les voix des électeurs. L'avenir de notre démocratie passe par une bonne gouvernance.

Groupe **Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)**  
Président : Patrick Bertrand  
Chargée de mission : Dominique Kaercher

## LA BD DES SOCIALISTES



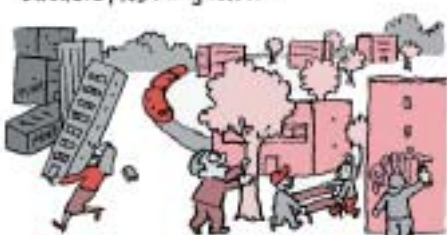
C'est pour cela qu'il faut insérer du logement social dans les centres villes



Aider à la rénovation des immeubles insalubres



Et des quartiers qui ont mal vieilli, comme la Duchère, les Minguettes...



Et pour la hausse des prix d'achat?

La naissance de nouveaux quartiers à Lyon Confluence, la Part-Dieu, Vaise-en-Velin va améliorer la situation



Groupe **socialiste & apparentés** du Grand Lyon  
Contactez-nous au 04 78 63 48 29  
Groupe-socialiste@grandlyon.org

## LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES DU SUD DU GRAND LYON MENACÉ ?

En effet les nouveaux périmètres de sécurité, liés aux risques industriels déterminés dans le Porter à Connaissance (PAC) n°2 du Préfet de Région, mettent les communes concernées en grandes difficultés dans leur développement économique et urbain. Ce document (PAC n°2) a étendu certains périmètres de protection autour des industries à risques. Cette disposition a suscité une vive réaction des maires. Il demeure évident et important que les risques potentiels et la protection des populations doivent être pris en considération en développant la sécurité des installations. Cependant la parution des décrets d'application de la loi Bachelot de 2003 qui initie ces périmètres de prévention des risques technologiques **est tout aussi urgente**. En effet dans l'attente de ces décrets les communes se trouvent dans une situation « impossible » pour la réalisation de leurs projets d'urbanisation ou d'équipements publics (école, entreprises...) actuellement suspendus, voire interdits. La forte mobilisation des maires du sud du Grand Lyon a conduit ces derniers à rencontrer avec le Président du Grand Lyon des ministres délégués à l'industrie et à l'écologie et tout récemment Monsieur le Préfet de Région.

Les résultats de ces entrevues ont seulement abouti aujourd'hui à l'assouplissement ponctuel de certains périmètres.

**Cette situation demeure très inconfortable pour les communes concernées et peu compréhensible par leurs habitants.**

Il est donc urgent que l'État :

1°) donne des indications précises aux élus locaux sur la conduite à tenir concernant les nombreux projets communaux impactés.

2°) active la parution des décrets et l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Technologiques afin de lever la paralysie qui menace le développement harmonieux de nos communes.

Le groupe UDF du Grand Lyon prendra toutes les initiatives en ce sens dans l'intérêt des communes et de leurs habitants.

Groupe **UDF et apparentés**

## GIVORS, GRIGNY... AVEC NOUS !

Incontestablement, les habitants des 55 communes de l'agglomération ont besoin d'une mutualisation de leurs moyens financiers pour réaliser divers projets d'intérêts communs : création d'emplois, habitat, transports collectifs, routes... Certes, la politique du gouvernement Raffarin ne favorise pas cette démarche puisque, sous le label commode de « décentralisation », il fait supporter de plus en plus de charges aux collectivités locales – dont les communautés urbaines.

Si, en 1969, la Communauté urbaine a été imposée autoritairement aux communes (créant ainsi un climat antidémocratique profondément ressenti au cœur des populations), aujourd'hui, la composition politique de l'exécutif – moins étroitement partisan, plus sensible à certaines valeurs de solidarité et de partage – efface petit à petit le côté « Grand méchant loup » que pouvait être le Grand Lyon.

Ainsi, certaines pratiques négatives à l'égard des communes périphériques s'estompent au bénéfice, plus juste, des populations de l'ensemble de l'agglomération. Lyon et ses 450 000 habitants, sur 1,2 million, n'est plus le bénéficiaire privilégié même si le centre de l'agglomération – donc la Ville de Lyon – accueille nombre de réalisations lourdes, du fait de son rôle de ville histo-

rique centrale. Cet effort de solidarité communautaire, revendiqué par les citoyennes et les citoyens des communes, pourrait être conforté prochainement par l'adhésion à la Communauté urbaine des villes de Givors et de Grigny – après accord librement décidé de leurs élus et de la population.

Certes, des problèmes seraient à résoudre mais, dans son ensemble, l'agglomération et ses acteurs gagneraient par cette démarche – enrichissante pour le potentiel Communautaire des services publics. Nombre des infrastructures – économie, habitat, transports collectifs, voiries, environnement, proximité – seraient alors dynamisées.

Le groupe communiste & intervention citoyenne du Grand Lyon contribue à la démarche des deux maires communistes – Martial Passi, à Givors et René Balme, à Grigny – qui, dans un esprit d'ouverture et dans le souci de bien servir non seulement leurs communes mais l'ensemble de l'agglomération, font la preuve de la qualité et de l'efficacité de l'apport communiste à la vie citoyenne de nos cités.

Groupe **Communiste & intervention citoyenne**

Contact : 04 26 99 38 79 - groupecommuniste@grandlyon.org

## LA LOUPE ET LA LONGUE-VUE, NOS OUTILS NÉCESSAIRES POUR UN NOUVEAU SCOT...

Ça y est, c'est parti ! Depuis le 17 mars dernier, notre agglomération a lancé officiellement la démarche de réflexion et de rédaction de son SCOT... Qu'est-ce encore que ce sigle ? C'est le Schéma de Cohérence Territoriale (que l'on appelait précédemment le Schéma Directeur), qui a pour but de déterminer les orientations d'aménagement de notre agglomération à l'horizon 2030... Cette démarche est donc absolument essentielle. Elle doit être ambitieuse, efficace et réaliste. Et surtout territorialement adaptée, comme notre groupe le concluait dans sa tribune de janvier dernier, « c'est aussi en prenant de la hauteur sur l'avenir de notre agglomération que nous construirons un territoire proche des habitants ».

Le SCOT est donc lancé, l'ensemble des élus se mobilise pour participer à une large réflexion afin d'aboutir au document fondateur en 2009. Le dispositif politique mis en place consiste en la création d'ateliers thématiques transversaux (transport, économie, environnement, espaces naturels et agricoles...) et de groupes de travail territoriaux, afin de travailler au plus près de la réalité des territoires et d'établir des contacts privilégiés avec les partenaires limitrophes.

Notre groupe Synergies a affirmé vouloir jouer un rôle particulièrement actif dans ce dispositif :

- nous avons ainsi obtenu la reconnaissance d'un groupe de travail Nord (triangle Trévoux-Caluire-Montluel), qui ne pouvait pas être oublié dans cette démarche, les enjeux de cette entrée de l'agglomération étant déjà cruciaux et voués à le devenir encore davantage,

- nous présiderons trois instances opérationnelles de travail : l'atelier Métropole Nature et les groupes territoriaux Nord et Ouest.

- enfin, notre groupe étant constitué de communes principalement situées en périphérie de l'agglomération, nous estimons de notre entière légitimité d'apporter notre perception de ce type de territoire, en vue principalement d'une « synergie » accrue avec les institutions voisines. C'est pour cela que nous apporterons notre contribution active dans les discussions à venir.

Groupe **Synergie** - Contact Chargé de mission : 04 78 63 45 84

## LE PROBLÈME DES CRUES

Le problème des crues est un problème majeur et de nombreuses actions sont prévues pour limiter les crues et leurs conséquences. Le Contrat de Rivière contient des actions phares comme : la mise en place de barrages écrêteurs, la maîtrise des eaux de ruissellement, dans ce but des travaux devaient être échelonnés entre 02 et 06. Hélas, la crue récente, d'avril 2005, qui a fait sortir l'Yzeron de son lit nous rappelle que rien n'a encore été entrepris... La colère monte, le Maire d'Oullins, principale victime de ces retards convoque d'ailleurs le 12 avril une réunion spéciale pour accélérer les

choses. Il en appelle directement à l'intervention de l'État en saisissant le Préfet. À Tassin la Demi-Lune, JC Deseigne, Maire inquiet de la situation des riverains du Ponterle, attend avec impatience les travaux concernant ce ruisseau et la retenue sèche prévue sur sa commune. Il semblerait en effet que les aménagements qui devaient débiter en 2004 ne soit pas encore initiés.

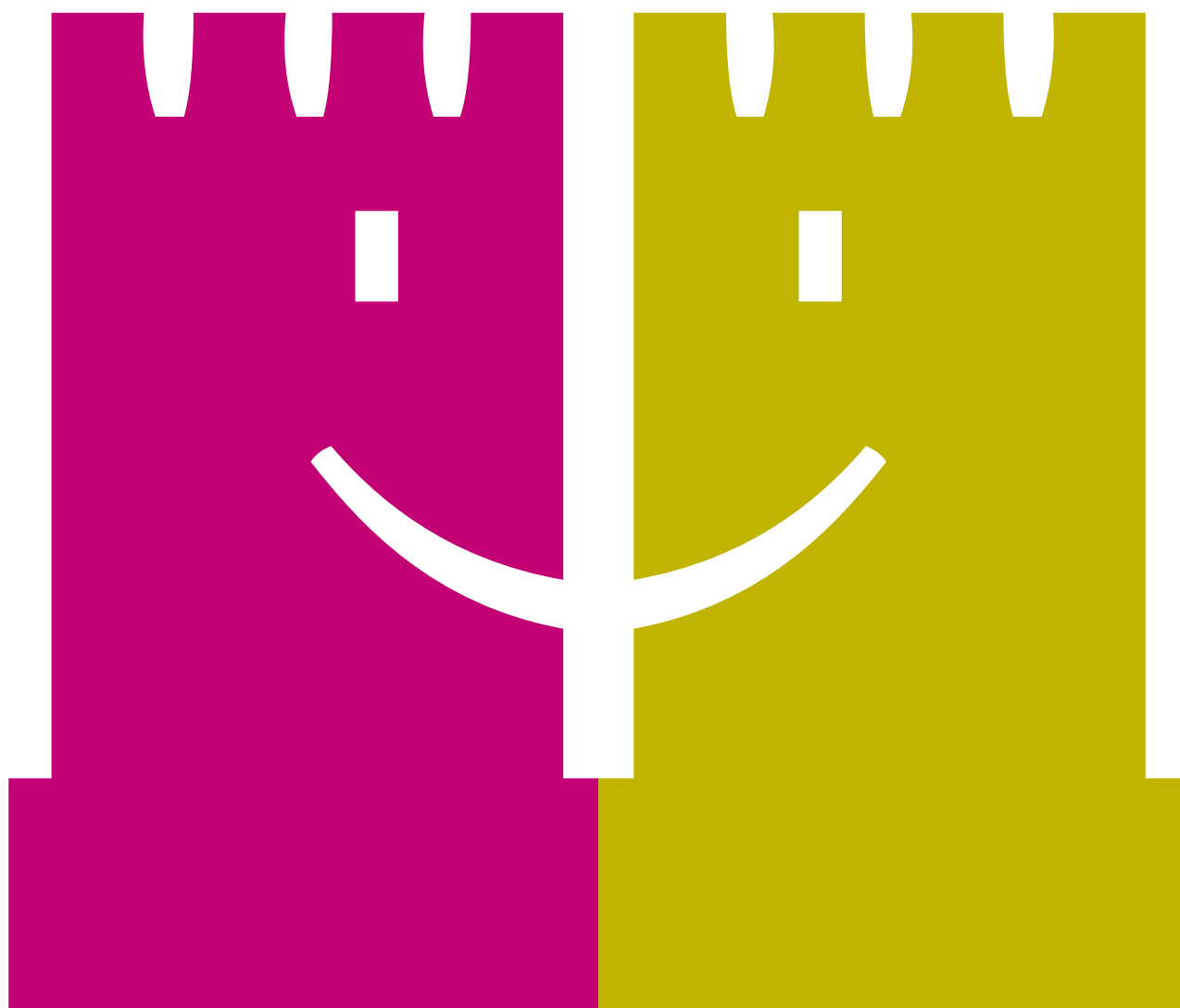
Ce retard porte un coup préjudiciable aux habitants des communes, à qui, pour certains, on distribue : moellons et sac de sable pour lutter contre les inondations. Il est très difficile pour

les élus des communes concernées de faire face à ces retards afin que cesse l'angoisse des riverains à l'apparition de la moindre goutte de pluie, c'est pourquoi il paraît important de préciser aux habitants que les élus du Groupe Grand Lyon d'Abord, avant tout, élus dans leurs communes Tassin la Demi-Lune et Marcy l'Étoile, restent vigilants et poursuivent une action positive pour que maintenant les travaux commencent rapidement.

Groupe **Grand Lyon d'Abord**

**17 ET 18 SEPTEMBRE 2005**

# **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**



## **DÉCOUVREZ LE PATRIMOINE DES COMMUNES DU GRAND LYON**

**A PIED, EN VÉLO, EN BUS, EN TRAIN, EN TRAM, EN PÉNICHE,  
BOUGEZ DANS LE GRAND LYON :  
PRÈS DE 300 OCCASIONS DE BALADES, DE VISITES, DE JEUX  
ET DE RENCONTRES DANS DES LIEUX PARFOIS INSOUÇONNÉS.**